

N° 67

L'ami de Rezé

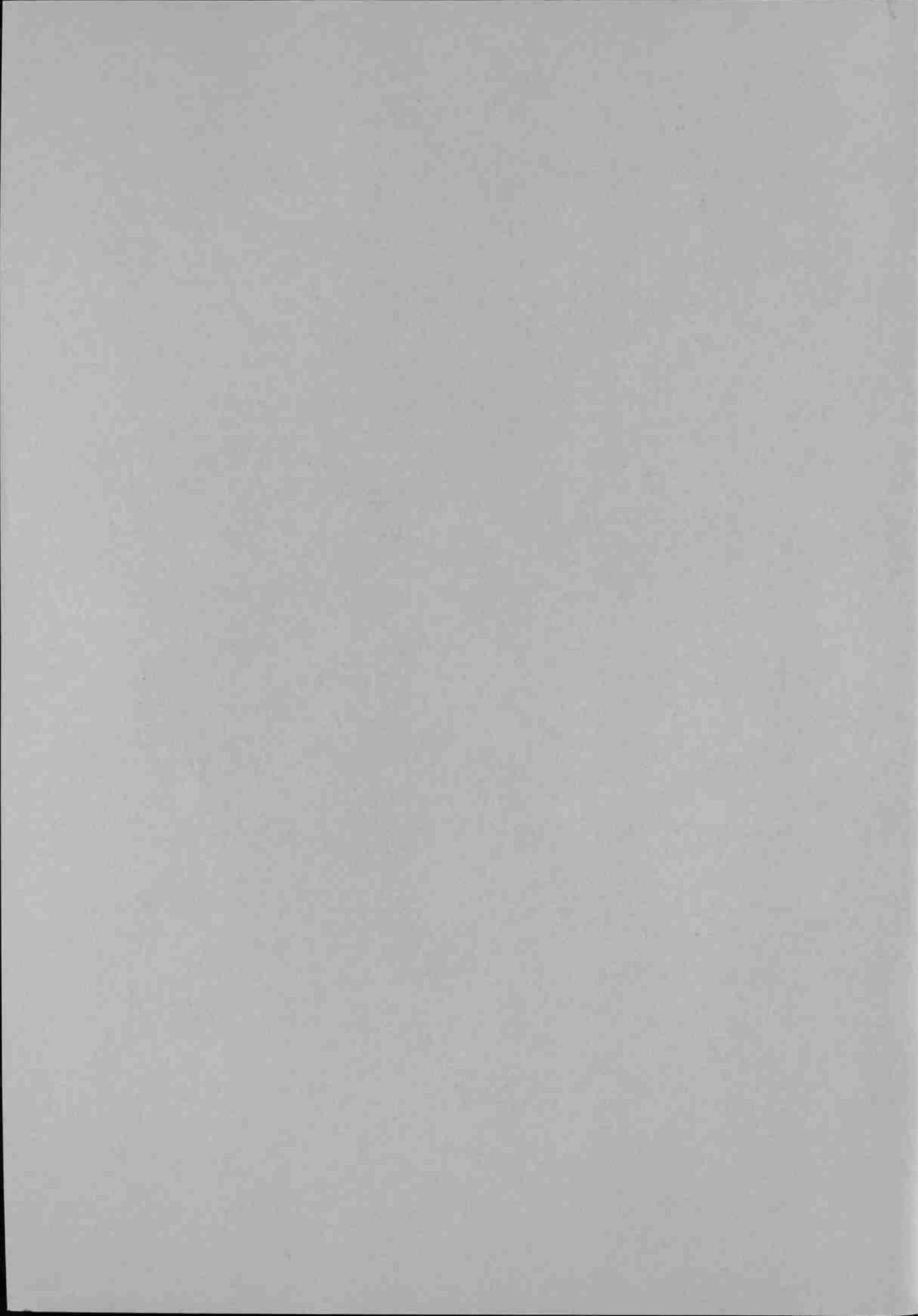
février 2012 / Le bulletin de l'Association des Amis de Rezé / participation : 3 €

Sommaire

Le mot du Président – Michel Kervarec	Page 1
Siméon Foucault (1884-1923), statuaire : de la mémoire à l'oubli – Jacques Daniel	Pages 3 à 16
1795- Descente de Quiberon – Vers la fin de la guerre civile – Michel Kervarec	Pages 17 à 31
La Fraternelle de Rezé et Vent d'Ouest deux sociétés sportives du bourg de Rezé – Jean Seutein et Ronan Viaud.....	Pages 33 à 45
La toponymie gauloise au sud de la Loire – Michel Kervarec.....	Pages 47 à 58



Siméon Foucault par André Maillard (Gravure, Villa Medicis, Rome 1913)



Le mot du président

Avec ce numéro 67, nos lecteurs trouveront une étude très précise sur le sculpteur Siméon Foucault, ceci sous la plume de notre ami Jacques Daniel, lequel a mené une enquête difficile sur ce personnage qui tomberait dans l'oubli sans cela. Grand Prix de Rome, il est le concepteur du Monument aux morts de Rezé. Une rue rappelle heureusement son nom.

Dans un autre article, l'auteur de ce mot aborde une nouvelle fois la période révolutionnaire, plus précisément ce qui tourne autour de l'affaire de Quiberon en 1795 et du rôle joué par le Trentemousin Jean-François Ertaud, agent des royalistes et des Anglais avant de devenir maire de Rezé sous l'Empire et la Restauration.

Jean Seutein, de son côté, a collecté un certain nombre de documents sur un passé très proche, la vie de la société la Fraternelle de Rezé, aujourd'hui disparue mais dont nombre de ses membres sont encore heureusement parmi nous.

Puis, nous faisons un grand bond en arrière dans le temps avec une étude sur la toponymie de l'époque gauloise au haut Moyen Âge au sud de la Loire, ceci sous la plume du président.

Dans le numéro 68, nous publierons, entre autres, le riche témoignage d'un prisonnier de guerre de 1940-1945. Ainsi nous aiderons à une meilleure compréhension de ce que fut ce conflit. Nous aimerions aussi évoquer la Première Guerre mondiale, car nous arrivons bientôt au centenaire de son déclenchement. Il n'est pas trop tard de penser à 2014 mais, pour le moment, nous ne déposons d'aucun témoignage de Rezéens sur cette guerre. Si donc vous connaissez de tels documents autour de vous, nous aimerions en être informés. Contactez-nous.

L'Assemblée générale de notre association aura lieu le vendredi 30 mars en soirée à la salle du Seil (Château de Rezé) et nous vous invitons à venir nombreux.

En plus des rapports et points habituels ainsi que de l'animation finale, nous aurons à voter une proposition d'affiliation de la Société des Amis de Rezé à la Société des Historiens du Pays de Retz.

A très bientôt donc et, en attendant, bonne lecture à tous.

Le président,
Michel Kervarec

**Siméon FOUCAULT (1884-1923), statuaire :
De la mémoire à l'oubli**

par Jacques Daniel



Siméon Foucault par André Maillard (Gravure. Villa Medici. Rome 1913)
(avec l'aimable autorisation de Mme Stéphanie Gauvin)

In memoriam

Le 26 août 1923 décédait à Paris, des suites d'une opération consécutive à une péritonite, Siméon Charles Joseph Foucault, sculpteur, statuaire. Grand prix de Rome en 1912, il était né à Nantes le 3 mai 1884.

L'annonce de sa mort soulève une grande émotion à Nantes comme à Rezé, où les parents du sculpteur s'étaient établis vingt ans plus tôt. Les discours nécrologiques façonnent alors une image du sculpteur disparu qui, portée par différents acteurs, va se cristalliser puis, au tournant de la Deuxième Guerre mondiale, sombrer brutalement dans l'oubli.

Le moment n'est-il pas venu d'avoir un regard neuf sur l'œuvre du sculpteur disparu ?

Un hommage unanime

Dès la nouvelle connue, la presse locale, unanime, lui rend un hommage empreint de regrets : « La Tribune républicaine et socialiste » salue le « concitoyen et ami » et souligne que « la mort aveugle vient de briser la carrière de cet artiste de grand talent ». J. Tallendeau, dans « le Populaire », dit être « affecté par cette disparition prématurée et brutale » et ajoute : « un bel avenir lui était réservé et sa carrière artistique s'ouvrait sous les plus heureux auspices ». La tonalité est la même pour le « Phare de la Loire » qui relève que « dans sa carrière courte et si brutalement terminée, il avait déjà donné la preuve d'un talent solide et qui allait s'affermissant sans cesse »¹

Mais le texte sans doute le plus percutant, nous le devons à J. Cox, journaliste à « Ouest-Eclair », qui écrit, dans un souffle quelque peu romantique : « Une force et un grand espoir disparaissent. Siméon Foucault, ce puissant sculpteur, qui pourtant n'avait pas donné toute sa mesure, vient de mourir frappé en pleine jeunesse, emporté par un mal foudroyant et contre lequel la science ne put rien »².

Ces témoignages, convergents, n'ont rien de convenu. On y lit la stupéfaction provoquée par la disparition soudaine d'un homme estimé mais aussi un douloureux sentiment de perte, celle de l'espoir d'un renouvellement artistique qu'il promettait d'incarner.

La force tragique d'un destin brisé

Une mort « brutale », « prématurée », « aveugle » : ces termes interrogent. Comment ne pas penser, dans ces années d'immédiat après guerre, aux centaines de milliers de vies fauchées sur les champs de bataille, où la mort des « poilus » de 14-18 fut autrement plus brutale et certainement autant prématurée ? Il y a cependant une différence. Qu'elle ait été consentie par devoir ou subie sous la contrainte, cette mort, les commémorations officielles s'efforcent de lui donner un sens. Partout, dans l'espace public, les églises, les cimetières, se déroule un véritable culte du souvenir qui, dans chaque commune, donne lieu à l'érection d'un monument. S'il ne supprime pas la douleur intime de la perte, il peut du moins, par la reconnaissance qu'il apporte, procurer une sorte de consolation.

La mort singulière de Siméon Foucault, à l'évidence, ne peut s'inscrire dans aucun de ces schémas rationnels. Elle est à la fois banale et insupportable. Pourtant, les articles nécrologiques portent l'empreinte d'un drame : en brossant, en guise d'épithète, le portrait d'un artiste prometteur frappé par une mort aveugle, leurs auteurs donnent une dimension tragique à sa disparition. L'image, propre à frapper les esprits, est à la hauteur de l'émotion ressentie. Relayée par de multiples canaux, elle passera à la postérité. Elle est pourtant terriblement ambiguë : Siméon Foucault entre dans la mémoire collective, non pas sur la base de ses seules œuvres réalisées (elles sont peu nombreuses) mais surtout pour celles qu'il aurait pu produire si la mort ne l'en avait pas, prématurément, empêché...

La mémoire de l'artiste saisie dans le prisme des institutions

¹ Archives municipales de Nantes

² Ouest-Eclair du 28/08/1923. Bibliothèque numérique Gallica

Dans les années qui suivent la disparition du sculpteur, des personnalités, des associations, des institutions perpétuent sa mémoire et contribuent à en fixer l'image. Elles revendiquent, parfois concurremment, son ancrage local et mettent en avant ses qualités de Grand Prix de Rome et d'ancien combattant.

Un Grand Prix de Rome de sculpture : les porteurs de mémoire

Siméon Foucault s'est d'abord fait connaître quand, élève de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris, il a obtenu le Prix de Rome de sculpture en 1912, pour une œuvre intitulée « Berger chaldéen étudiant les astres »³ : une ronde-bosse en plâtre, où se lit l'influence de son maître Jules Félix Coutan, un des derniers grands représentants de la tradition académique.

Un « enfant du pays » à la Villa Médicis ! Voilà de quoi soulever l'intérêt des journalistes et critiques d'art locaux comme celui des édiles municipaux : à Nantes, où il est né, a grandi et a commencé sa formation, et à Rezé, où sa famille s'est établie au tout début des années 1900. Entrer dans le monde des Arts par la grande porte, c'était la promesse d'une « carrière des honneurs » pour le jeune sculpteur. On y a cru, on l'a soutenu par des commandes, d'autant que, sorti indemne de la Grande Guerre, il a cherché à se dégager de sa formation académique pour trouver un style qui lui soit propre.

La ville de Nantes va jouer un rôle moteur dans la perpétuation de la mémoire du sculpteur, par l'action de son maire, Paul Bellamy, mais aussi par l'intermédiaire de l'École et du Musée des beaux-arts. Le lycée Clémenceau, son Amicale d'anciens élèves, et la ville de Rezé vont également se mobiliser

L'École régionale des beaux-arts de Nantes

Siméon Foucault semble n'avoir fréquenté qu'épisodiquement l'École régionale des beaux-arts de Nantes. Le registre d'inscription indique simplement qu'il a participé au cours de dessin artistique pendant « quelques jours seulement » au mois de juillet 1903, juste avant l'inauguration officielle de l'École. Probablement à l'instigation du sculpteur Emile Gaucher, professeur, qui dirige aussi un atelier, rue Fouré où le jeune Foucault est entré en 1902 pour apprendre le métier. On le retrouve ensuite au début de l'année scolaire 1904-1905, inscrit quelques mois, avant son départ pour le service militaire en novembre⁴. Il n'y a aucune trace de son passage à l'École par la suite. Toutefois, des liens se sont maintenus. A la fin de la guerre, dès sa libération, et juste avant de partir à la Villa Médicis terminer son séjour, interrompu par le conflit mondial, Siméon Foucault participe au jury du concours semestriel de l'École sur la sollicitation d'Emmanuel Fougerat, son directeur⁵. Il est devenu un exemple à suivre.

D'anciens élèves comme Marcel Chaney et Pierre Baudrier, purs produits de l'École, entrés respectivement en 1905 et 1906 à l'École nationale des beaux-arts de Paris, sont ses complices et amis. Leur collaboration avait commencé en décembre 1906 par un succès d'estime : parmi 347 projets venant de toute la France et de l'étranger, ils avaient remporté le premier prix du concours national d'affiche de la maison Peugeot⁶. Elle s'était poursuivie par la suite dans la région nantaise. L'architecte Marcel Chaney avait cosigné le projet de monument aux morts de la ville de Saint Nazaire et le portraitiste Pierre Baudrier collabora intimement au « Rire » puis au « Sourire », revues dans lesquelles Siméon Foucault s'essaya à la caricature. Ils seront, avec d'autres, les chaleureux

³ Dépôt réglementaire à l'ENSBAN N° d'inventaire : PRS 101.

⁴ Registre d'inscription. ERBAN.

⁵ Ouest Eclair du 15/04/1919. Bibliothèque numérique Gallica.

⁶ Archives municipales de Nantes (1013W1) et Archives départementales de LA (133 T/1)

défenseurs de la mémoire de leur ami.

Le Musée des beaux-arts

Cette autre institution artistique nantaise a contribué également à la promotion du sculpteur. Les premières récompenses de Siméon Foucault dans les salons et les expositions ont été suivies avec attention par le conservateur et la commission d'acquisition des œuvres du Musée des beaux-arts.

Au mois de juillet 1925, soit deux ans après le décès de l'artiste, elle recommande à la Ville de faire l'acquisition de deux sculptures : « Les Baigneuses » et « Une Fontaine ». Dans sa séance du 25 juillet, le conseil municipal approuva la demande à l'unanimité après que le maire eût présenté la proposition de la façon suivante : « *Un jeune sculpteur nantais, Monsieur Siméon Foucault, grand prix de Rome, sur qui l'on pouvait fonder les plus belles espérances est décédé à Paris l'année dernière. La mort de cet artiste que nous avons apprise avec la plus vive émotion, est survenue en plein épanouissement de son talent dont il venait de donner la mesure en produisant, après de nombreuses œuvres déjà remarquables, deux groupes qui ont eu le plus grand succès, l'un, « Les baigneuses », au Salon des Artistes français où il obtint la plus haute récompense ; l'autre, « Une fontaine » qui a figuré à l'Exposition Nationale de Nantes, au palais des Beaux-Arts ... Ce sera, pensons nous, rendre un hommage mérité au sculpteur de grand talent dont on ne saurait trop regretter la disparition et dont le nom honore son pays natal, que d'assurer à notre Mairie la possession d'œuvres qui méritent l'admiration de nos concitoyens.* »⁷

Les deux œuvres entrent dans les collections du musée en 1927⁸

Le conseil municipal de Nantes

Paul Bellamy a toujours manifesté son soutien à Siméon Foucault. Ses successeurs

ne seront pas en reste. En 1931 encore, dans sa séance du 2 mars, le conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition, de Léopold Cassegrain, de rebaptiser la rue du Muséum du nom du sculpteur. Siméon Foucault a désormais une plaque à son nom dans les rues de Nantes. Cette fois, c'est le Prix de Rome, mais aussi l'auteur du monument aux morts du lycée Clémenceau que l'on a voulu honorer. Parmi les conseillers se trouve Maurice Pinard. En tant que président de l'« Amicale des anciens élèves du lycée Clémenceau », il jouera un rôle non négligeable dans la veille mémorielle autour de Siméon Foucault⁹.

Le lycée Clémenceau et l'« Amicale des anciens élèves »

Siméon Foucault est entré au « petit lycée » (aujourd'hui Jules Verne), proche de la pharmacie paternelle de la place Bretagne, au début de l'année scolaire 1891-1892. Sous la conduite de son professeur, Emile Verdier, il a remporté, chaque année, des distinctions en dessin d'imitation. De bonnes dispositions qui se sont affirmées lorsqu'il est passé au « grand lycée », dans la classe de 3^{ème} B, en 1898. Recalé une première fois à la première partie du baccalauréat, il redouble sa classe de rhétorique, sans plus de succès : il quitte alors le lycée en 1902 pour entrer dans l'atelier du sculpteur Emile Gaucher¹⁰.

Une scolarité de dix années, très honorable, mais qui va prendre un singulier relief avec l'obtention du prestigieux Prix de Rome...

En 1919, quand l'amicale des anciens élèves et le proviseur du lycée conçoivent le projet d'élever au lycée, dans la cour d'honneur, un monument commémoratif à la mémoire des combattants de la guerre de 1914-1918, élèves ou anciens élèves du lycée, membres de l'enseignement tombés au « champ d'honneur », c'est tout naturellement que s'impose le nom de Siméon Foucault. Ancien élève, Grand

⁷ Archives municipales de Nantes 4 BA 54

⁸ Ministère de la culture. Base Joconde.

⁹ Archives municipales de Nantes 4 BA 60

¹⁰ Archives du lycée Clémenceau aimablement communiquées par Jean-Louis Liters

Prix de Rome, pensionnaire de la Villa Médicis, n'a-t-il pas interrompu son séjour pour partir à la guerre pour laquelle, écrira plus tard Maurice Pinard, « il dut changer le ciseau du sculpteur pour le fusil du fantassin »¹¹?

Une commission, sous la présidence d'honneur de Paul Bellamy, lui même ancien élève du lycée, et de l'inspecteur d'académie, se met en place¹². Contacté, Siméon Foucault, qui s'apprête à rejoindre la Villa Médicis, donne son accord.

Reste à en définir l'esprit. Le 30 mai, Maurice Pinard écrit un poème à Siméon Foucault où il expose sa conception de l'œuvre à venir. Le ton est donné :

« Que les splendeurs de Rome inspirent ta pensée

Camarade Foucault ! Pour notre cher lycée,

de la sainte Patrie, au milieu de la cour

dresse un chef d'œuvre égal à notre double amour.

Que ta France soit belle, éclatante, vengée

aux traits si hauts encore de la grande épopée,

pour que tous nos enfants fascinés par ton art,

subissent chaque jour ton bienfaisant regard ;

que pour eux elle soit une leçon d'histoire,

qu'en leurs jeunes cerveaux elle imprime la gloire,

et qu'en ouvrant leurs cœurs aux plus purs sentiments

*elle y grave à jamais l'horreur des Allemands »*¹³

La commande, on le voit, est assez précise. Il s'agit de réaliser une œuvre patriotique qui doit servir à l'édification morale des jeunes élèves.

Il ne semble pas que telle ait été la conception initiale de Siméon Foucault. De Rome, il envoie des projets successifs qu'il

doit amender en fonction des remarques des commanditaires. Adoptée en décembre 1919, la dernière version « *comporte, au milieu du bas-relief en bronze une France victorieuse, escortée de lycéens conduits par un professeur, apportant des couronnes aux poilus, généraux, soldats, marins, mutilés ; au bas du socle une urne funéraire recouverte d'un drapeau...* »¹⁴ Pour finir, il produira une œuvre certes estimable, mais de facture complètement académique. Un bon connaisseur du sculpteur, le journaliste J. Cox, peut être instruit par des confidences, écrira dans le journal Ouest-Eclair, le 18 décembre 1922 : « *En réalité, le monument votif du lycée n'est pas très caractéristique de la manière de Siméon Foucault. En tout cas, le sculpteur ne semble pas s'y être exprimé tout entier, gêné qu'il était par mille soucis, influencé par des suggestions d'ailleurs bien intentionnées mais pas toujours d'accord entre elles, obligé de faire presque de l'épisode, du détail, du portrait et du tableau d'histoire* »¹⁵

Quoi qu'il en soit, cette œuvre semi-confidentielle, conçue pour être exposée dans une cour de lycée, le serait probablement restée si le « Tigre » en personne n'était venu l'inaugurer, le 27 mai 1922.

Toutes les élites locales, sous l'égide de la municipalité nantaise, avaient été conviées à cette cérémonie républicaine et patriotique où le grand homme avait tenu, dans le lycée qui portait son nom, à délivrer son testament politique. L'événement fit même la une de « L'Illustration ». Pourtant, c'est à peine si le nom de Siméon Foucault fut évoqué. Encore à Rome pour quelques semaines, il n'assista pas à la cérémonie. Dans la soirée, au cours d'un banquet qui réunit 120 convives, le maire de Nantes, Paul Bellamy, eut bien dans son discours quelques mots flatteurs pour ce « *jeune artiste nantais de grand talent qui, après avoir fait son devoir aux armées, est retourné achever ses travaux à la Villa Médicis* », mais la vedette était incontestablement Georges Clémenceau.

¹¹ idem

¹² Ouest-Eclair du 19/12/1919. Bibliothèque numérique Gallica.

¹³ Archives du lycée Clémenceau aimablement communiquées par Jean-Louis Liters

¹⁴ Ouest-Eclair du 19/12/1919. Bibliothèque numérique Gallica.

¹⁵ Bibliothèque numérique Gallica.

Cependant, le lendemain, fait exceptionnel, sur décision du proviseur, la cour d'honneur du lycée fut ouverte au public et une foule nombreuse se pressa pour voir le monument.¹⁶



Inauguration du monument aux morts par
Georges Clémenceau

On peut penser qu'à partir de ce moment, la carrière de Siméon Foucault est véritablement lancée. Sa notoriété dépasse désormais les cercles artistiques où elle était jusque là cantonnée pour toucher un plus vaste public par le biais, notamment, de l'Amicale des anciens élèves du lycée. Au moment de l'inauguration, Maurice Pinard, industriel, membre éminent du syndicat des fabricants de boîtes métalliques de Nantes, en est devenu le président. Elle regroupe une grande partie des élites économiques, artistiques, politiques, administratives locales et son influence se fait même sentir dans la capitale depuis qu'y a été créée une « Association parisienne des anciens élèves du lycée de Nantes ». Avec près de 1000 membres (800 à Nantes et 200 dans l'antenne parisienne en 1928),¹⁷ elle constituera un réseau efficace au service de la mémoire de Siméon Foucault.

En conclusion de son oraison funèbre, Maurice Pinard avait déclaré : « ..Foucault

était au début d'une magnifique carrière et les regrets de ses camarades se trouvent encore accrus du fait qu'un grand artiste a disparu, qui devait rayonner un jour sur notre Société amicale et sur notre cher Lycée. »¹⁸

Autres relais

La société « Le Muscadet » est un autre de ces réseaux. Forte d'environ 335 adhérents, elle est l'endroit où se retrouve une bonne partie des élites nantaises. Beaucoup d'entre eux sont également membres de l'Amicale des anciens élèves du Lycée. Depuis le mois de novembre 1920, elle dispose aussi d'une antenne qui regroupe, « dans un sentiment de solidarité et d'affection pour le pays d'origine, les parisiens de la région nantaise ». Puis, par extension, elle s'est ouverte aux Bretons et aux Angevins... Parmi ces 130 adhérents, on trouve les noms de personnalités politiques comme Aristide Briand, Gabriel Guist'hau ou encore Rio, sous secrétaire d'état à la marine marchande, des militaires tels les généraux Buat et Guillaumat, des représentants de la magistrature, des artistes etc.

Sa principale activité est l'organisation de banquets, de galas, dans un style très III^{ème} République. Sans y être très assidu, Siméon Foucault en a fait partie. Il y était connu pour ses œuvres mais aussi pour avoir été inscrit au palais Farnèse, comme cela fut dit dans sa notice nécrologique, le même jour qu'un éminent membre de l'association « Le Muscadet », Mgr Duchesne, de l'Académie française, directeur de l'Ecole française de Rome, décédé à Rome en avril 1922.¹⁹

Parmi les gardiens de la mémoire du sculpteur, il faudrait également mentionner son oncle, Gabriel Foucault. Ancien capitaine au long cours, devenu négociant après la reprise de l'épicerie familiale de la place Bretagne, son nom est cité par Henri Librec, auteur d'un ouvrage sur la franc-

¹⁶ Ouest-Eclair du 28/05/1922. Bibliothèque numérique Gallica

Archives municipales de Nantes R1 Carton 47/16

¹⁷ Ouest-Eclair du 10/01/1928. Bibliothèque numérique Gallica.

¹⁸ Archives du lycée Clémenceau aimablement communiquées par Jean-Louis Liters

¹⁹ Ouest-Eclair 9/05/1921 et 19/12/1923. Bibliothèque numérique Gallica.

maçonnerie dans la Loire-Inférieure, comme étant celui du Vénérable de la loge nantaise Paix et Union de 1906 à 1924²⁰. Sans qu'elle soit totalement avérée, on peut raisonnablement pressentir une participation de la franc-maçonnerie à l'entreprise mémorielle autour de Siméon Foucault.

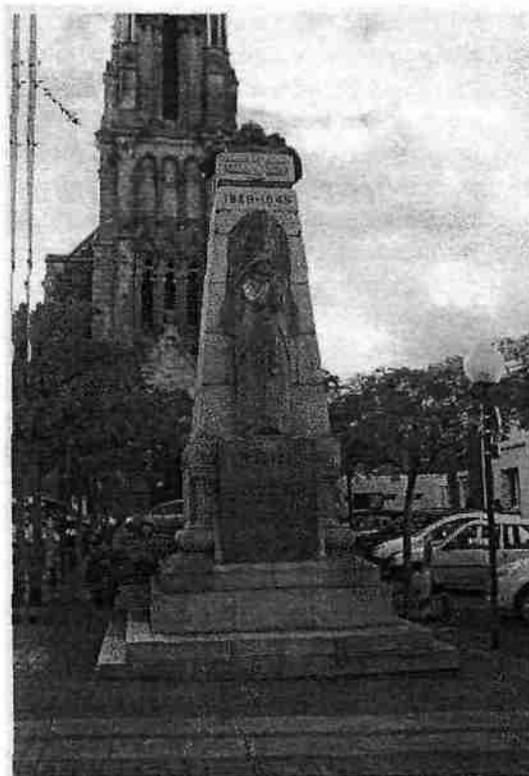
Un sculpteur rezéen

Le 27 mai 1922, parmi les invités à l'inauguration du monument aux morts du lycée Clémenceau, quoiqu'en dehors de la tribune officielle, se trouvait Jean-Baptiste Vigier, maire de Rezé²¹. Le lendemain, dans sa séance ordinaire, le conseil municipal de la ville décida de lancer la construction du monument aux morts de Pont-Rousseau, place Saint-Paul²². Il fut inauguré au début de l'année 1923.

En fait, le projet, à forte charge symbolique, avait été initié par une résolution votée dès le 15 décembre 1918 : elle prévoyait de « faire ériger aussitôt la signature de la paix, un monument commémoratif en l'honneur des enfants de la commune Morts pour la France ». En mars 1919, le conseil municipal avait repoussé l'offre d'un ancien médaillé de l'École des beaux-arts de Paris pour attribuer la commande à « Foucault fils demeurant à Saint Paul ». Le projet de Siméon Foucault fut validé le 4 mai 1919, une souscription ouverte au mois de février suivant et un budget adopté le 26 septembre 1920. Mais, depuis la clôture de la souscription, au début de l'année 1921, la prise de décision définitive se faisait attendre.²³

Ce monument semble avoir marqué un tournant dans la carrière du sculpteur comme il pourrait avoir marqué durablement la façon, pour la ville, de commémorer la guerre.

Soulignons tout d'abord la totale liberté dont a joui l'artiste, ce que relève encore J. Cox dans son article du 18/12/1922. « Il en a été chargé (de la conception du monument) par une municipalité intelligente désireuse de consacrer aux morts de la commune un souvenir digne d'eux, tout en montrant une certaine audace par le choix même de l'artiste dont les conceptions esthétiques peuvent très bien ne pas réunir tous les suffrages. Mais précisément, il est excellent qu'une occasion ait été fournie à Monsieur Siméon Foucault de se manifester sans contrainte, d'exprimer son rêve de statuaire, et il y aura toujours de l'honneur pour Pont-Rousseau dans ce crédit accordé à un artiste qui ose s'évader du conventionnel, cherche et trouve du nouveau en s'inspirant de l'antique²⁴ »



Monument aux morts de Pont-Rousseau (1923)

Ce n'est pas le lieu, ici, de discuter des qualités esthétiques du monument aux morts de Pont-Rousseau. Peut être serait il souhaitable qu'un historien de l'art y accorde quelque attention ? Notons, en

²⁰ Henri LIBREC : La franc-maçonnerie dans la Loire-Inférieure (1744-1948). Nantes 1948

²¹ Ouest-Eclair 28/05/1922. Bibliothèque numérique Gallica.

²² Archives municipales de Rezé

²³ idem

²⁴ Ouest-Eclair Bibliothèque numérique Gallica.

revanche, que J. Cox prend nettement position : « Nous ne chercherons pas à cacher notre admiration pour cette œuvre d'un si noble esprit... Il faut l'aborder avec un œil frais et sans trop se souvenir de tant de statues copiées les unes sur les autres. M Siméon Foucault, lui, est en quête d'une formule d'art nouvelle, d'un canon auquel il se soumettra sans doute une fois bien déterminé. Qui sait si le monument de Pont-Rousseau ne va pas décider de son orientation définitive ? »

On peut en tout cas affirmer qu'avec cette œuvre, il prend nettement ses distances avec l'académisme qui a nourri sa formation.

L'autre intérêt de ce monument réside dans le programme iconographique : le thème de la victoire. Ici, point de visée édifiante. La Victoire n'est pas triomphante : hiératique, les ailes repliées, elle serre contre son sein une épée, pointe en bas, dont le pommeau semble protéger une couronne mortuaire. C'est à proprement parler un monument funéraire, empreint de gravité, où le prix payé par les victimes semble empêcher toute autre manifestation que le deuil et le recueillement. On ne peut dénier une certaine force à l'ensemble et il est heureux que le projet d'acquisition de deux canons, « pour orner le monument », comme le prévoyait le conseil municipal, n'ait pas abouti.²⁵

D'une certaine façon, ce monument, qui initie la série des actes commémoratifs de la « grande guerre » à Rezé donne un peu le ton des manifestations à venir. Dans une ville où aucun nom de rue ne célèbre la Victoire, où l'on honore Aristide Briand plutôt que Georges Clémenceau, le maréchal Joffre, sauveur de la Marne, plutôt que le maréchal Foch, ou encore l'écrivain pacifiste Henri Barbusse, plus de 50 plaques portent le nom d'un soldat rezéen décédé à la guerre ou des suites du conflit. C'est probablement un cas assez rare pour être relevé.

La municipalité de Rezé sera la première à réagir à la mort de Siméon Foucault. Dès 1924, le 6 juillet, le conseil



Monument aux morts de Pont-Rousseau (détail)

municipal décide de dédier une rue à la mémoire du sculpteur disparu. Le lieu a été judicieusement choisi : la rue Siméon Foucault nouvellement baptisée, débouche sur la rue Nationale (aujourd'hui Aristide Briand) où s'était installée la famille de l'artiste, non loin du monument aux morts dressé devant l'église Saint Paul. Sur la plaque on peut toujours y lire la mention : « sculpteur rezéen ».

A première vue, l'affirmation peut surprendre. La famille Foucault est arrivée à Rezé au début des années 1900, lorsque le père, Siméon Julien Foucault, pharmacien place Bretagne à Nantes, a pris sa retraite. Nous ne savons pas ce qui a pu motiver ce choix. Peut-être cherchait-il à se rapprocher de la propriété de la Goupillière, 45 hectares, sur la commune de Pont-Saint-Martin, acquise en janvier 1896 auprès de Joseph d'Oro, marquis de Pontoux ?²⁶ Siméon Julien l'avait achetée, semble-t-il, pour la confier à son fils dont il rêvait de

²⁵ Archives municipales de Rezé

²⁶ Archives départementales de LA 2Q 10191

faire un propriétaire terrien. Cependant, quand la famille aménage dans une maison louée, au 5 de la rue Nationale, la vocation artistique du jeune Foucault est déjà affirmée : *Siméon vient d'entrer dans l'atelier du sculpteur Emile Gaucher, artiste nantais en vue, auteur, notamment, de la décoration de la brasserie La Cigale. Par la suite, la famille élira domicile au 73 de la rue Nationale, dans une propriété acquise en avril 1912*²⁷.

En réalité, Siméon Foucault n'a pratiquement pas vécu à Rezé. Toutes les expériences essentielles de sa formation et de sa courte vie d'artiste se sont déroulées ailleurs : à Nantes, au lycée Clémenceau puis dans l'atelier du sculpteur Emile Gaucher ; à l'Ecole nationale supérieure des beaux- arts de Paris avec son maître Jules Félix Coutan ; à la Villa Médicis de Rome, et, enfin, dans la capitale, qu'il voulait conquérir... sans compter les quatre années de guerre passées au front. Mais, Rezéen, Siméon Foucault l'est assurément si l'on considère qu'il a donné à la ville un monument emblématique, signe visible de son identité. C'est à cela, sans doute, que le conseil municipal a voulu rendre hommage.

La guerre comme arrière plan : un ancien combattant...

A première vue, les obligations militaires n'ont pas favorisé la carrière de Siméon Foucault. Elles interfèrent à deux reprises : la première, en novembre 1904 quand il interrompt ses études à l'Ecole régionale des beaux- arts pour faire son service militaire, la seconde, quand, à peine installé à la Villa Médicis, il est rattrapé par la mobilisation générale d'août 1914 pour n'être libéré qu'au mois de mars 1919. La réalité pourtant est plus complexe et l'image de Siméon Foucault, n'aura pas à en souffrir. Bien au contraire. Selon les grilles de lecture, ces événements viendront conforter la représentation que l'on se fait d'un sculpteur talentueux qui finit par triompher des mauvais coups du sort...jusqu'au drame final ou bien donner

l'image d'un artiste qui sait où est son devoir...

Le service militaire : un engagement volontaire en trompe- l'œil

Le 4 novembre 1904, âgé de 20 ans, alors qu'il vient de s'inscrire à l'Ecole régionale des beaux- arts de Nantes, Siméon Foucault s'engage pour trois ans dans l'armée et incorpore aussitôt le 65^{ème} régiment d'infanterie caserné à Nantes²⁸. Une décision pour le moins paradoxale qui relève cependant d'un calcul assez judicieux.

La loi Freycinet du 15 juillet 1889 impose en effet à chaque Français un service militaire actif de trois ans. Mais cette égalité est toute théorique puisqu'en pratique, les conscrits ayant tiré un numéro élevé, peuvent, en temps de paix, être renvoyés dans leurs foyers au bout d'une année. Cette éventualité est aléatoire et Siméon court le risque d'être expédié pour trois ans à l'autre bout de la France, voire dans les colonies. Une situation évidemment compromettante pour ses ambitions artistiques.

L'intérêt de l'engagement volontaire, contracté avant le tirage au sort, est qu'il lui permet de choisir son arme et son lieu d'incorporation : il est donc assuré de ne pas quitter Nantes. Reste la durée des trois ans...Au moment de s'engager, Siméon Foucault exhibe le certificat d'inscription à l'Ecole des beaux- art, qui va lui permettre de bénéficier des dispositions de l'article 23 de cette loi. Celui-ci stipule qu'après un an d'incorporation sous les drapeaux, les jeunes gens qui, entre autres, poursuivent leurs études en vue d'obtenir un Prix de Rome ou une médaille d'Etat dans les concours annuels de l'Ecole nationale des beaux- arts, peuvent être renvoyés dans leurs foyers sur leur demande. Au total, versé dans la réserve le 23 septembre 1905, il n'aura effectué qu'un peu plus de dix mois de service actif. Bien

²⁷ Idem 2Q 10943

²⁸ Idem 1 R 733

lui en a pris, au conseil de révision, il tirera le numéro 12...²⁹

Ce serait un contresens que de voir dans cet épisode une attirance particulière pour la carrière militaire.

L'épreuve de la guerre

La déclaration de guerre vient le rattraper à la Villa Médicis où il est pensionnaire depuis le mois de janvier 1913. Rappelé au corps le 3 août 1914, il sera démobilisé le 6 mars 1919 avec le grade de caporal³⁰.

Quelle a été sa guerre ? Si nous n'avons pas encore pu reconstituer le parcours de Siméon Foucault au front, nous disposons cependant de deux témoignages que l'on peut verser au dossier.

Le premier émane de Maurice Pinard. Il est intéressant, car il fait partie du discours en hommage à Siméon Foucault, tenu en 1924, au moment de la réunion annuelle de l'Amicales des anciens élèves du lycée, discours reproduit également dans le bulletin de l'association parisienne. Il dresse le portrait d'un soldat courageux qui tient sa place au feu mais capable aussi de mettre son talent artistique au service de la Victoire.

Voici ce qu'il écrit : « *Je ne peux, dans cette courte notice, suivre Siméon Foucault dans ses quatre années d'opérations militaires. Mais nous savons tous qu'il fut un soldat sans peur et sans reproche et qu'à l'attaque de Champagne, en septembre 1915, il se trouva aux côtés du colonel Desgrées du Lou, comme sapeur du drapeau. Nous savons aussi qu'à Verdun, Foucault, dont le talent avait été fort judicieusement utilisé, collabora à la fin de 1916, en préparant un plan relief du fort Douaumont, à l'attaque victorieuse du général Mangin qui devait permettre à nos régiments d'expulser définitivement le Boche de cette région désormais sacrée pour tous les cœurs français* »³¹

²⁹ Archives départementales de LA. Registre matricule

³⁰ Idem

³¹ Archives du lycée Clémenceau aimablement communiquées par Jean-Louis Liters

Le second recoupe en partie le témoignage de Maurice Pinard. C'est un article de Louis Castel qui relate, dans l'édition du journal Ouest-Eclair du 25 septembre 1924, comment, Henri Cheneau, simple soldat, a sauvé le drapeau du 65^{ème} RI dans les combats de Champagne, le 25 septembre 1915, lors de l'assaut de la Butte-du-Mesnil.

Le régiment, colonel Desgrées du Loup en tête, se trouvait dans les boyaux entre Mesnil -les-Hurlus et Tahure, à 80 mètres de la tranchée allemande, quand l'assaut fut donné, à 9 heures. Au cours de la deuxième vague, le colonel Desgrées du Loup se joignit à la garde du drapeau. Il fut abattu sur le parapet de la première ligne allemande. Puis ce fut le tour du capitaine de Costa. Enfin, le lieutenant Lebert eut la carotide tranchée par une balle. Et Henri Cheneau d'ajouter : « *autour de moi la garde était anéantie ou dispersée...Il y avait là, dans cet enfer, le pauvre sculpteur Siméon Foucault, mort récemment...* »³²

Nous voyons bien, dans ces deux témoignages contemporains, comment, à partir d'un fait avéré comme la présence de Siméon Foucault dans les combats de Champagne, la mémoire du sculpteur disparu subit quelques distorsions en fonction des représentations des locuteurs. Maurice Pinard, industriel, notable, homme politique très ancré à droite, englobe Siméon Foucault dans sa vision héroïque et nationaliste de la guerre. Pour Henri Chéneau, homme du rang pour qui la guerre a été un « enfer », il est avant tout un camarade qui a partagé les mêmes souffrances et dont on pleure la disparition. L'expression « *pauvre sculpteur* » est ici très significative.

Ils montrent aussi la grande plasticité de cette image d'ancien combattant qui le fait accepter par un large spectre de la population alors même que la bonne conscience patriotique du début de la guerre s'est effritée devant l'ampleur de la tuerie.

Mais sait-on ce qu'a pensé Siméon Foucault de la guerre ? A notre connaissance, il ne s'est pas directement

³² Bibliothèque numérique Gallica.

exprimé sur le sujet. D'après le témoignage de sa nièce, Stéphanie Gauvin, que nous avons recueilli, il était très dubitatif sur l'issue de la guerre et ses pensées allaient surtout aux soldats. La situation des troupes coloniales, notamment, le choquait car il pensait qu'elles n'avaient rien à faire dans ce conflit. Il exécuta d'ailleurs, une statuette figurant un soldat sénégalais, un sujet peu pris en compte dans l'iconographie de ce conflit.

Mais par-dessus tout, ce sont les monuments aux morts de Siméon Foucault qui parlent pour lui.



Sénégalais
(avec autorisation de Mme Stéphanie Gauvin)

Les monuments aux morts de Siméon Foucault

Siméon Foucault a réalisé trois monuments aux morts : ceux du lycée Clémenceau, de Pont-Rousseau et de Saint Nazaire. Le projet pour le monument de Saint-Sébastien, avec lequel il avait obtenu la seconde place, derrière Jean Gallé, le fils du célèbre artiste Art Nouveau, n'a pas été conservé.

Si l'on excepte celui du lycée Clémenceau, où l'artiste a été visiblement instrumentalisé (dans son discours, parlant des quelques 300 élèves morts à la guerre, Paul Bellamy n'avait-il pas déclaré : « Soyons fiers de ce lycée où l'on

*enseigne si bien l'art de mourir... »*³³), les autres monuments tiennent un tout autre langage. Nous avons déjà évoqué celui de Rezé ; celui de Saint-Nazaire est aussi éloquent.

Les circonstances dans lesquelles il eut à concourir sont très significatives.

Dès le mois de novembre 1917, le conseil municipal de cette ville avait envisagé la construction, à la mémoire des « morts pour la patrie », d'un monument « digne de leur héroïsme, digne de notre cité ». Quand la question fut reprise à l'été 1922, un vif échange eut lieu entre la majorité municipale et la minorité socialiste. A l'issue du débat, les huit élus refusèrent leur vote après avoir présenté la motion suivante :

« Considérant que la plupart des monuments érigés par des comités soi-disant patriotiques n'ont jusqu'ici servi qu'à glorifier la guerre réprouvée par tous les démocrates sincères.

Considérant en outre que leurs inaugurations servent à réveiller l'esprit chauvin et nationaliste par des postulants aux décorations, aux prébendes et aux beuveries scandaleuses.

*Considérant enfin que les Morts pour la Patrie, les mutilés, les combattants n'ont pas demandé de servir de tremplin aux palinodies d'une politique de guerre, Pour ces motifs, le groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, réprouvant la guerre, désireux d'assurer la paix, ne donnera son approbation tant à l'emplacement, qu'à des crédits pour un comité quelconque devant ériger un monument, que lorsqu'il aura l'assurance que le monument visé servira de symbole pour la paix des peuples et la fraternité humaine. »*³⁴

A la fin du mois de décembre, le projet de Siméon Foucault et de Marcel Chaney est adopté. Conçu pour être érigé sur le rond point de l'Océan, il est à la fois un monument commémoratif et un élément de l'embellissement de la ville, d'une simplicité audacieuse : deux colonnes

³³ Ouest-Eclair du 28/05/1922. Bibliothèque numérique Gallica.

³⁴ Archives départementales de LA 2 O 184/24



16. - Saint-Nazaire (Loire-Inf.) — Le Monument aux Morts de la Guerre 1914-1918
Boulevard de l'Océan - Au loin, le Monument Américain

Carte postale Nozais. Coll. Archives municipales de Saint-Nazaire

supportant deux victoires en bronze tournées vers la ville, réunies entre elle par une double exèdre en arc de cercle au milieu duquel laquelle est une sorte d'autel recouvert d'un tapis de bronze destiné à recevoir des inscriptions votives.

Derrière, l'immensité de l'océan, la plage. Les promeneurs, les familles revenant de la baignade, pourront s'y reposer. Dans son édition du 7 janvier 1923, le « Populaire de Nantes » conclut en ces termes :

« L'ensemble, qui se détachera magnifiquement sur l'horizon marin, est d'un très beau caractère, reposant et pieux. Pas de canons, de trophées, de gestes belliqueux mais une grande majesté, quelque chose comme un immense désir de paix qui triomphe de la mort »...³⁵

Une œuvre posthume : décédé avant

son inauguration, Siméon Foucault ne verra jamais ce monument.

De la mémoire à l'oubli

En l'espace de quelques années, Siméon Foucault et ses œuvres vont sombrer dans l'oubli. A cela nous pouvons avancer plusieurs raisons.

Une commémoration pour faire le deuil

Nous avons tenté de montrer au début de cet article la fragilité de l'image mémorielle construite, en définitive sur le regret : celui d'une disparition prématurée qui a empêché l'éclosion d'une carrière qui s'annonçait féconde. Les personnalités, associations et institutions qui, pour des raisons diverses, ont cru en cette promesse, ont dû en faire leur deuil. Les différentes commémorations qu'elles ont mises en

³⁵ Archives municipales de Nantes

œuvre ont joué ce rôle. Mais elles se sont éteintes avec elles. Pour durer au delà des générations successives, la mémoire de Siméon Foucault devait s'appuyer sur des œuvres pérennes et reconnues.

La coupure de la Deuxième Guerre mondiale

Pourtant, même peu nombreuses, ces œuvres existent. Mais elles ont été victimes d'un terrible discrédit après la Seconde Guerre mondiale.

Les seules productions publiques de Siméon Foucault sont des monuments commémoratifs liés pour l'essentiel au premier conflit mondial. Leur charge symbolique, très forte jusque dans les années 30, s'est alors brusquement épuisée puisque toute une série des représentations patriotiques ou pacifistes (« la der des der ») qui leur étaient associées se sont effondrées avec la défaite de mai 40, les drames de l'occupation, la découverte de l'horreur concentrationnaire et la crainte de l'apocalypse nucléaire. Pourtant très proche encore dans le temps, le premier conflit mondial s'est retrouvé rejeté dans un passé lointain et ce n'est qu'assez récemment qu'il bénéficie d'un regain d'intérêt, visible aujourd'hui dans le renouvellement de l'historiographie et les manifestations de la société civile.

Une nouvelle sensibilité

Plus généralement, la sculpture, assimilée, de par la nécessité de la commande publique, à un art officiel et académique, a paru désuète avec l'écroulement des institutions qui le portaient. Les nouvelles sensibilités s'en sont détournées. On le voit bien avec le sort réservé aux sculptures de Siméon Foucault au Musée des beaux-arts. Encore inscrites dans le catalogue des collections en 1953, elles ont depuis migré vers les réserves et ne sont actuellement plus visibles.

A cet égard, le sort du monument aux morts de Saint Nazaire est assez emblématique. Mutilé par les troupes d'occupation qui en avaient récupéré le bronze, il fut achevé par les bombardements alliés.

Pourtant, tel un phénix, il aurait pu renaître de ses cendres. Les moules en avaient été conservés, les anciens combattants réclamaient sa reconstruction à l'identique, l'architecte Chaney avait repris le projet et le maire y était favorable³⁶. Mais les temps avaient changé. Le 15 décembre 1956, le conseiller Harrivelle, lors d'un débat sur ce sujet, déclara que les anciens combattants étaient mal inspirés et « *qu'alors que la ville reconstruite va revêtir la parure d'une ville moderne, ce monument aux morts va jurer avec ce nouveau cadre...il serait fâcheux et inesthétique, au point de vue de l'urbanisme que, dans une ville d'un style nouveau, on se bornât à reproduire un monument vieux de trente cinq ans...* » Le conseiller Broodcoorens eut beau rétorquer que les anciens combattants « *semblent tenir énormément à la réalisation de ce projet, lequel, lors de son exécution première, avait un caractère assez révolutionnaire* »³⁷, le monument n'est plus perçu, par un nombre grandissant d'édile que comme une vieillerie...

La comparaison avec le monument commémorant l'arrivée des Américains en 1917 est éloquente. Erigé en 1926 sur un rocher, à quelques mètres du rivage, non loin de l'emplacement du monument aux morts, il fut dynamité par les troupes d'occupation. Pendant de longues années, son rocher resta désespérément vide jusqu'à ce que la décision de le reconstruire fût prise. Il fut inauguré le 24 juin 1989.

Les temps seraient ils en train de changer de nouveau ? Siméon Foucault peut il espérer sortir de son purgatoire ?

³⁶ Archives municipales de Saint-Nazaire. La Résistance de l'Ouest du 27/08/1956

³⁷ Archives municipales de Saint-Nazaire



Statuette

Pour un autre regard sur l'œuvre de Siméon Foucault

Peut être faut il commencer par se défaire de l'image dans laquelle la postérité l'a un peu enfermé pour les besoins du deuil et qui ne se réduit pas, pour faire vite, au Prix de Rome et à l'ancien combattant.

Siméon Foucault était une personnalité complexe et son art, vivant. Le plus bel hommage qui lui ait été rendu se trouve sous la plume de J. Cox :

« C'était un véritable artiste complet que Foucault, un tempérament. Il n'est pas facile à définir car, en lui se conciliaient des contraires. Il marchait délibérément vers un art renouvelé des plus anciens grecs, rêvant de beautés accessibles au peuple à travers une formule extraordinairement simplifiée, dont on a pu dire qu'elle réduisait la statue à n'être plus qu'un bloc agréable à l'œil. Et ces mêmes mains qui s'appliquaient à modeler ainsi des formes harmonieuses, en rayant le détail qui distrairait de l'ensemble, étaient néanmoins capables de figurer de délicieux bibelots, des statuettes tanagréennes, avec toutefois un sens aigu de la modernité... Un tel artiste ne pouvait sculpter comme une brute et parfois néanmoins, son œuvre suggère l'idée d'un génie brutal heureux de bousculer l'académisme, comme s'il était tourmenté du remord d'y avoir trop sacrifié en devenant 1^{er} grand prix de Rome. Oui, Foucault était grand prix de Rome et peut

être n'en était il pas plus fier que cela... En tout cas son dernier effort était révolutionnaire dans son archaïsme voulu. »³⁸

Peut être le moment est il venu de porter un regard neuf et d'examiner ses œuvres pour elles mêmes, maintenant que le poids de leur contexte s'est dissipé.



Statuette

La ville de Rezé aurait vocation à aller dans ce sens. Elle abrite le seul monument public encore intact du sculpteur et, dans le cimetière Saint Paul, une de ses statuettes signale l'emplacement de la sépulture de ses parents. Elle est la réplique exacte de celle qui se trouve sur la tombe du sculpteur à Boulogne-Billancourt et qui figure à l'inventaire dressé par la DRAC d'Ile de France.³⁹

La ville de Rezé s'honore de la création d'un Centre d'Interprétation et d'Animation du Patrimoine. A coté de la mise en valeur du riche patrimoine antique et des réalisations de l'architecture contemporaine, ne pourrait- il pas y avoir une place pour l'étude de l'œuvre du sculpteur Siméon Foucault ?

³⁸ Ouest-Eclair du 38/08/1923. Bibliothèque numérique Gallica.

³⁹ Service Régional de l'Inventaire Ile de France. 1992.

1795 – Descente de Quiberon – Vers la fin de la guerre civile

Par Michel Kervarec

Les années révolutionnaires marquent toujours profondément notre histoire, d'autant plus, dans notre région, qu'elles débouchèrent sur une guerre civile dont il y a encore beaucoup à dire, tant elle fut complexe. On trouvera, à suivre, quelques éléments de connaissance complétant ce qui a déjà été écrit.

Jean-François Ertaud, agent royaliste puis maire de Rezé de 1807 à 1820

Parmi les maires de Rezé, Jean-François Ertaud (1769-1840) est des plus atypiques par le double jeu qu'il entretient sous l'Empire en acceptant charges et honneur, tout en conservant des liens étroits avec les derniers tenants de la chouannerie.

Il naquit à Trentemoult de Jacques Ertaud et Geneviève Bertaud. Resté célibataire, il n'eut pas de descendance. Par contre, sa sœur unique, Geneviève Ertaud épousa le maître au cabotage Louis Bessac, union dont naquirent Marie-Hortense et Styliste. La première épousa Joseph Lancelot, maître au cabotage – de cette union descend notre amie Suzanne Briand – La seconde épousa Adrien Ertaud, aussi maître au cabotage. Ils eurent également une descendance.

Au début de juin 1792, Jean-François, âgé de 23 ans, se fit arrêter par les autorités révolutionnaires alors que nous étions encore sous le régime monarchique (il ne prit fin que le 10 août suivant). Il assistait à une réunion très suspecte tenue au château de la Caraterie en Paulx, chez la famille de Cornulier (cette dernière possédait aussi le domaine des Naudières à Rezé).

Incarcéré au château de Nantes, le jeune homme fut interrogé le 16 juin 1792. Considéré comme prêtre réfractaire, il déclara avoir effectivement reçu une première formation religieuse chez le curé de Pont-Saint-Martin, puis avoir fréquenté le séminaire pour complaire à ses parents plus que par vocation. Il avait reçu la tonsure mais avait néanmoins quitté l'habit

ecclésiastique en 1790 pour retourner chez sa mère, veuve et s'adonner à la pêche.

Il lui fut attribué un passeport pour l'Espagne mais il avait d'autres intentions. Le 8 septembre, il faussa compagnie à ses gardiens et se fit conduire à l'île d'Hoëdic par un capitaine trentemousin familier de ces parages.

Nous étions encore dans une période de relative paix civile, sauf en quelques secteurs (Choletais et Bressuirais).

Jean-François Ertaud apparaît donc comme lié à la faction la plus réactionnaire de l'opposition royaliste, celle qui prépare la guerre civile. Rappelons que l'attaque de Nantes par les armées vendéennes date du 27 juin 1783, soit un an après son arrestation, et que la politique de Terreur, instituée le 5 septembre 1793, se termina le 27 juillet 1794. Ceci pour constater que le Rezéen n'en connut la réalité que par des témoignages. En fait, il disparut de Rezé pendant près de 10 ans.

En 1814, avec le retour des Bourbons et la première accession de Louis XVIII sur le trône royal, Jean-François Ertaud adressa un courrier à la chancellerie de l'Ordre de Saint-Louis demandant la régularisation du brevet et de la décoration qui lui avaient été attribués en 1795 par le comte d'Artois (futur Charles X) après l'affaire de Quiberon.

Dans sa requête, il indique :

« 1794 – Fut, conjointement avec

Monsieur Leroux, commissionné par le Général Georges Cadoudal pour faire passer des dépêches en Angleterre, et en recevoir ce qui lui était envoyé. Habita, alternativement, les isles de Hoëdic et Houat, fut un des premiers à se réunir à M. Georges Cadoudal pour former le noyau de l'armée dont celui-ci devint le Chef; fut nommé Chef de Bataillon, envoyé aux escadres anglaises qui croisaient à hauteur de Belle Isle; en reçut les premières munitions de guerre pour l'armée. »



Georges Cadoudal

La fin de la politique de Terreur, les trêves signées à la Jaunaye et la Mabilais entre belligérants ne changèrent rien aux plans échafaudés de longue date par les royalistes. A la fin juin 1795, l'armée émigrée débarquait sur les plages de Carnac et occupait la presqu'île de Quiberon. En mer, la flotte anglaise de l'amiral Warren assurait la logistique. De leur côté, les chouans avaient convergé en masse vers la côte. Jean-François Ertaud écrit :

« 1795. Fut employé, avec dix chaloupes sous son commandement, à la descente de Quiberon; après la prise de possession de la presqu'île par les républicains, à l'établissement du quartier général de Monsieur le Comte de Puisaye à l'isle de Houat, et, revint à l'isle de Houëdik, dont il eut le Gouvernement pour le roi; fut chargé, autant que les ressources

de l'isle le permettait, de fournir à l'escadre de l'Amiral Warren, duquel il reçoit souvent des marques de bienveillance, des vivres fraîches après avoir, d'un commun d'accord avec le même amiral, réservé pour les habitants ce qui leur était indispensable; prit à l'abordage, avec seulement huit hommes, un paquebot⁴⁰ expédié pour Belle-Isle-en-Mer, monté d'un enseigne de vaisseau, de seize hommes d'équipage, armé de deux perriers et quatre espingolles; en fit présent à l'Amiral Warren qui le nomma " le Petit Chouan "; reçut des félicitations de plusieurs officiers de marine émigrés, particulièrement de Monsieur de Vaugiraud; eut le bonheur de recevoir dans son isle Monsieur le Comte d'Artois, qui l'autorisa à porter la Croix de Saint-Louis et le flatta de son souvenir; fit passer au continent tous les émigrés qui lui témoignèrent le désir de se joindre aux armées catholiques et royales. Avant de quitter la base de Quiberon, l'Amiral Warren lui expédia deux avisos pour lui annoncer son départ et l'engagea à s'embarquer avec lui pour l'Angleterre, mais l'espérance qu'il lui donna que son Gouvernement n'abandonnerait point les armées catholiques et royales le détermina à rester sur son rocher pour servir son prince.



Comte Joseph de Puisaye
Commandant de l'expédition de Quiberon

⁴⁰ Bateau transportant les paquets (packet-boat)

Ici, quelques précisions s'imposent : l'armée émigrée et chouanne soutenue par la flotte anglaise semblait présenter une force considérable et elle alla occuper le terrain entre le golfe du Morbihan et la rade d'Étel, s'avancant même au-delà. En fait, elle était traversée de contradictions de toutes sortes et dirigée par de piètres militaires.

En très peu de temps, elle allait s'effondrer sous les coups de boutoir de l'armée républicaine commandée par Hoche et refluer vers la presqu'île de Quiberon où elle fut anéantie. Le 20 juillet, tout était fini.

Rentrée en Angleterre, avec ce qu'elle avait pu récupérer de l'armée émigrée, la flotte de l'amiral Warren, forte de 123 navires, revint dans les parages le 12 septembre avec le comte d'Artois, frère cadet de Louis XVI, et 80 vaisseaux en plus. Le 21, le prince débarquait à l'île d'Hoëdic. C'est alors que Jean-François Ertaud se vit attribuer la Croix de Saint-Louis.

Le comte d'Artois avait annoncé sa venue en Vendée à Charette et celui-ci l'attendait. Le 2 octobre, la flotte parvenait à l'île d'Yeu et le prince mettait pied à terre accompagné de 900 émigrés.

Mais, à l'époque, Charette était hors d'état de mobiliser des populations fatiguées, que la politique de tolérance religieuse de Hoche éloignait de lui.

Conscient d'avoir été leurré sur les chances de succès d'une opération militaire, le comte d'Artois reprit la mer le 18 novembre, vouant Charette et ceux qui le soutenaient encore à une mort certaine. Pendant l'hiver 1795-1796, le chef vendéen allait perdre cadres et troupes en grand nombre. Il n'eut bientôt plus d'autre choix qu'une fuite permanente. Il tomba le 23 mars 1796 entre les mains du général Travot. Il fut exécuté à Nantes le 29 mars. La guerre de Vendée était finie.

Pour cette année là, Jean-François Ertaud écrit :

« 1796. Fut fait prisonnier, conduit à la citadelle de Belle-Isle-en-Mer d'où il s'évada la veille du jour désigné pour le fusiller. »

Lors de son interrogatoire, Ertaud feignit de ne parler que breton, afin de se faire passer pour quelqu'un du pays.

Une fois dehors, il reprit des activités d'agent royaliste ... et Anglais.

Pour l'année 1799, il écrit :

« 1797. Fut commissionné par monsieur le baron de Suzannet, commissaire du Roy, pour la correspondance des armées de messieurs de Châtillon, de Suzannet et d'Autichamp ; eut la confiance des amiraux Keat et Pellow qu'il accompagnait toujours avec ses chaloupes et sous la protection desquelles, il eut la satisfaction des réussir dans tous les versements d'argent et d'effets militaires qui lui furent confiés. Percus des amiraux et des généraux anglais Dowet et Maitland l'accueil le plus flatteur et l'assurance de leur protection. Fut qualifié de "Petit Amiral breton" par les amiraux Keat et Pellow, les suivants avec sa petite escadrille sur tous les points des côtes de Bretagne et du Poitou où le besoin de service l'exigeait. »

Originaire des environs de Montaigu, Suzannet était un rescapé de Quiberon. Il avait gagné la Vendée mais, en froid avec Charette, il était allé se rendre aux républicains. Exilé en Suisse, il n'y resta pas longtemps et regagna l'Angleterre en passant par Paris. De retour en Vendée en 1796, avec de l'argent pour Charette, il ne put que constater l'effondrement de son parti et reparti.

Associé avec Puisaye, il chercha à obtenir la succession de Charette en Vendée avec l'aval du comte d'Artois. Ce fut d'abord un échec, mais il s'en alla néanmoins dans son pays pour y recruter secrètement. Fort de ses quelques succès, il obtint enfin l'autorisation du prince. En octobre 1799, avec sa petite armée, il tenta de prendre Montaigu. Peu de temps après, blessé, il tomba aux mains des républicains. Ceux-ci, une nouvelle fois, lui accordèrent un sauf-conduit mais, violant ses engagements envers eux, il était à Belleville en décembre à la tête de 3 000 hommes.

L'Empire puis le Concordat firent qu'ils se dispersèrent mais, ultra parmi les

ultras, Suzannet continua ses menées. Arrêté en 1801 et incarcéré au fort de Joux, il s'en évada en 1802 et participa au complot de Cadoudal contre Napoléon

Pour l'époque allant de 1798 à 1814, Jean-François Ertaud écrit peu de choses et, bien sûr, ne mentionne ni sa fonction de maire ni sa légion d'honneur. Il indique :

« Fut pillé en 1802, perdit tous ses papiers et eut beaucoup de peine à se soustraire lui-même aux recherches que l'on fit longtemps de sa personne ; a été sous surveillance constante jusqu'en 1808. Se trouvant habiter la Vendée, manifesta son attachement inviolable pour l'auguste famille des Bourbons. »

A la fin de ce texte, Suzannet rajouta une note indiquant que tout ce qui y était écrit avait sa totale approbation, avec sa signature.

Lorsque Napoléon passa à Rezé en 1808, à la nuit tombée et sous la pluie, Jean-François Ertaud, maire ? était nécessairement près de l'arc de triomphe érigé à Ragon (l'empereur venait de Vendée) pour l'acclamer. C'est toute l'ambiguïté du personnage.

C'est dans les salons de la préfecture de Nantes que Napoléon apprit les graves revers de ses armées en Espagne, les premiers de son règne.

Autour de 1810, plusieurs complots royalistes furent éventés et la police se montrait fort préoccupée par les informations que ses agents lui apportaient de l'ouest. Jean-François Ertaud était de nouveau sur la sellette.

Un homme le connaissait bien, Joseph Fouché, né au Pellerin et ministre de la police. Il avait alors laissé la place à Savary, lequel avait hérité de ses dossiers.

Son subalterne, le comte Real, conseiller d'Etat, écrivait au préfet :

« Je suis informé, Monsieur, que le nommé L'Hermilly, du département du Morbihan et qu'on sait être passé aux Anglais, va parfois dans les environs de

Nantes où on est certain de l'avoir reconnu. Je vous invite à donner des ordres particuliers pour la recherche et l'arrestation de cet agent.

Quand il est dans les parages, on croit qu'il peut trouver asile chez le maire d'une petite commune située près Le Pellerin et que l'on nomme, si je ne me trompe, Trentemoult ; celui-ci est le nommé Arto, qui a longtemps demeuré à Hoëdic, où il a gagné une fortune considérable en servant la correspondance ennemie et qui a toujours des rapports suivis avec les îles par le moyen des embarcations qui font le cabotage dans la rivière de Nantes.

D'après ces indications, je vous invite, dans tous les cas, à prendre les informations les plus exactes sur l'asile qu'on croit être le sien et à me rendre compte du résultat de vos recherches et de vos mesures..... »

A ce courrier, le préfet (responsable de la nomination des maires) répondit :

« Je prends les mesures nécessaires pour faire surveiller la maison de M. Jean-François Ertaud, maire de Rezé, commune dans laquelle est située l'île de Trentemoult, malgré que j'aie peine à croire que cette maison serve d'asile à L'Hermilly.

M. Ertaud a longtemps, il est vrai, habité l'île d'Hoëdic. Mais, pendant le séjour qu'il y a fait, il a certainement rendu les plus grands services à tous les Français qui y ont été conduits et déposés par l'ennemi. C'est un fonctionnaire plein de zèle dont le dévouement à Sa Majesté m'est connu, qui est dans l'aisance mais qui n'est pas riche, quoiqu'on nous ait rapporté qu'il a gagné une fortune considérable, et je suis loin de penser qu'il serve la correspondance ennemie et qu'il ait des rapports suivis avec les îles. »

Voilà un préfet qui mériterait d'être relevé de ses fonctions. Où il est totalement incompetent où il est complice.

L'Hermilly est le nom de guerre de Jean-Marie Hémery, marin de Locmariaquer et lieutenant de Cadoudal. C'est une sorte d'alter ego de Jean-François Ertaud. Il est cité dans la correspondance de

M. de Monti que nous avons reproduite dernièrement.

Pendant la guerre civile, il contrôlait l'accès au port d'Auray et remplissait diverses missions pour Cadoudal. En 1799, il surveillait le débarquement d'un matériel militaire anglais considérable à l'embouchure de la Vilaine. Il était alors responsable de la correspondance des chouans du Morbihan.

Nous ne savons pas si Jean-François Ertaud l'hébergea mais ceci est du domaine du possible. En plus des liens étroits avec Suzannet, il en avait avec Jean-Marie Sioc'han de Kersabiec, maire de Pont-Saint-Martin, autre extrémiste royaliste.

En 1810, la sœur du maire de Rezé, Geneviève Ertaud, épouse Bessac, donnait naissance à sa première fille, Marie-Hortense. Kersabiec était témoin et ses enfants, Edouard et Stylite, étaient parrain et marraine.

Edouard de Kersabiec participa aux côtés d'Edouard de Monti à la tentative de soulèvement de la Vendée contre le pouvoir de Louis-Philippe fomenté par la duchesse de Berry en 1832. Comme Monti, il fut condamné à mort par contumace. Sa sœur Stylite était avec la duchesse lorsque celle-ci fut arrêtée.

En 1813, Geneviève Ertaud, épouse Bessac, donna naissance à une seconde fille qu'elle prénomma Stylite. Les liens avec les Kersabiec étaient donc étroits.

Concernant les liens de Jean-François Ertaud, l'historien Vincent Bugeaud écrit :

« En jetant un coup d'œil à sa succession, en 1840, on voit qu'il a laissé bien peu de biens meubles (140 F), mais cela n'a rien de forcément significatif sur ce qu'a été sa fortune, il faut en effet tenir compte des éventuelles donations : c'est la succession d'un vieillard célibataire qui a eu le temps de voir la mort arriver. Il possède 1146 F de biens immeubles (dont deux maisons à Trentemoult, le reste étant des terres à Rezé, dans les îles et à Bouguenais). Plus significatives sont les créances (15383,33 F), qui mettent en évidence des disponibilités financières conséquentes, mais peut être trompeuses. Sur la liste électorale de 1836, il serait le 152^e plus imposé de Rezé (si l'identification

du personnage est bonne), ce qui confirmerait son modeste train de vie, du moins à la fin de sa vie. Son activité d'armateur est très réduite au moment de son décès. Il possède deux parts de navire : 3/16 dans le chasse-marée le Jeune-Joseph, (1000 F) et 1/24 dans le lougre la Céline (500 F). Il est armateur du Jeune-Joseph, armé au cabotage, dont le capitaine est le maître au cabotage Joseph Lancelot, père du jeune Joseph et l'époux de Marie-Hortense Bessac, la nièce de Jean-François Ertaud, ainsi que Louis-Jacob Bessac, son beau-frère.

Dans le passé, il avait été armateur de quelques autres bateaux, armés à la petite pêche ; en 1809, il se déclare armateur d'une barge nommée l'Union, dont le patron est François-Joseph Lancelot, le père de Joseph Lancelot, marié avec une Marie-Madeleine Moreau, puis à une Bessac ; en 1810, de la chaloupe la Vincente, dont le patron est le futur (maître au cabotage) Louis-Jacob Bessac ; en 1811, du chasse-marée l'Aimable-Pacifique (en référence peut-être à Pierre-Pacifique Moreau qui le commande), de plus, on le trouve parfois simple quirataire : par exemple, il prend 2/24 dans une chaloupe en 1809 dont l'armateur est Sébastien Bertrand, pilote lamaneur. Globalement, son activité d'armateur apparaît mineure notamment en comparaison des boulangers et marchands de vin des îles (les Noël Fruneau, Sébastien Cassard, Noël-Zacharie Lancelot..) et insignifiante à côté des poids lourds des îles (les constructeurs P.J Lemerle et J. Chauvelon). Ce n'est pas avec cette activité qu'il a pu s'enrichir ; je crois qu'il s'agissait avant tout pour lui, au travers de cette petite activité d'armement, " d'aider la famille ". »

Comment ce personnage était-il perçu à Trentemoult ? Il y avait incontestablement des amis politiques suffisamment habiles pour passer sans encombre les années de la Révolution et rodés dans le double-jeu. Son réseau a permis à la Vendée insurgée d'être en relation constante avec l'Angleterre.

Le monde rural de la région était très majoritairement royaliste, mais les républicains ne manquaient cependant pas. Le monde maritime était principalement

républicain puis fut bonapartiste mais, là encore, il y avait loin d'une unanimité.

Les Bourbons étaient honnis de la majorité des Trentemousins, lesquels ne manquaient jamais de manifester leurs sentiments, comme en témoigne la lettre du préfet à Jean-François Ertaud le 10 août 1814, donc sous la première Restauration (avril 1814 – mars 1815).

« Je suis informé que le 7 de ce mois, après-midi, on a chanté au village de Pont-Rousseau, en votre commune, en grand chorus : Vive Napoléon, Vive l'Impératrice, leur fils le roi de Rome, Vive Napoléon ! »

« On présume que les chanteurs sont ce que l'on appelle des Ilais ou Trentemousins. Le lieu du rassemblement était chez la mère Bretagne ou chez la mère Rouleau, plus vraisemblablement chez la première. Je vous prie de surveiller exactement ces deux cabarets qui me sont signalés comme peu suspects, de prendre les mesures nécessaires pour que pareille chose ne se renouvelle plus ou en faire arrêter les auteurs. »

Le 1^{er} mars 1815, Napoléon débarquait de l'île d'Elbe. Le 20, il était à Paris et Louis XVIII reprenait la route de l'étranger.

A la suite d'une lettre circulaire destinée à être lue à ses administrés, Jean-François Ertaud écrivit à l'administration impériale :

« Les habitants de Rezé, parmi lesquels on n'aperçoit plus aucune différence d'opinion et dont les cœurs se réunissent dans un seul sentiment, en entendront la lecture et la liront avec les plus vives émotions ; ils y verront que l'Être suprême accorde visiblement toute sa protection aux entreprises de sa Majesté ; que son Gouvernement nous offre une suite de merveilles dont nous ne trouvons point de semblables dans l'histoire de notre pays... »

Au même moment, son ami Suzannet, qui avait repris les armes, se faisait tuer à Aigrefeuille dans un engagement. Il est donc difficile de caractériser Ertaud qui allait, peu après, à nouveau retourner sa veste.

Il resta maire jusqu'en 1820. Son départ n'est pas lié à un évènement politique.

Sous l'Empire comme sous la Restauration, l'administration centrale entreprit de démanteler les communs de village. Or, l'île de Trentemoult, hormis le secteur bâti et les jardins, ne faisaient qu'un seul commun composé de prairies arborées avec des oseraies en bord du Seil et de Loire. Sous l'Ancien Régime, l'île ne relevait pas du comté de Rezé, mais de la seigneurie du Pont, annexée au domaine royal. Dans la seconde moitié du 17^e siècle, l'administration des domaines avait concédé aux Trentemousins la propriété indivise des dites terres, ce que la République confirma.

Forts de leurs titres, les Trentemousins n'entendaient pas qu'on vienne les déposséder et avaient formé une sorte de syndicat dirigé par des notables de l'île (Ertaud exclu). Le maire, copropriétaire en même temps que porte parole de l'administration centrale, se trouvait dans une situation intenable et démissionna, laissant la place à Joseph de Monti, lequel allait être en conflit permanent avec les mêmes.

En 1816, Jean-François Ertaud reçut une réponse de la chancellerie de l'ordre de Saint Louis confirmant son inscription.

La chute de Charles X – l'ancien comte d'Artois – et des ultras en 1830 le ramena à la situation antérieure.

Il n'apparaît pas dans la tentative de soulèvement de la Vendée fomenté par la duchesse de Berry en 1832, contrairement à ses amis Kersabiec, tous impliqués, et aux Monti. Cependant, on peut penser qu'il y joua un rôle occulte dans la fuite d'Edouard de Monti et de son ami Charette (le neveu du chef vendéen), compromis au plus haut point et condamnés à mort par contumace par le pouvoir de Louis-Philippe. On sait qu'ils purent quitter Nantes pour Jersey grâce à la complicité d'un capitaine trentemousin qui les avait cachés dans des tonneaux sensés contenir des pommes de terre. Selon toute vraisemblance, ce capitaine appartenait à l'ancien réseau de Ertaud.

Celui-ci n'est cité qu'une fois dans l'abondant courrier de la famille de Monti. Il s'agit d'une lettre que la jeune Colette de Monti adresse en 1833 à son frère Edouard en exil.

«C'est la période des vendanges. Ernestine et moi allons alternativement au pressoir et les bonnes demoiselles de Villeblanc tournent avec nous. Le petit Gustave Sarrebourg est là qui tracasse Ernestine ; Le gros M. Ertaud vient aussi. Nous le faisons danser tous les jours et

jouer à colin-maillard ce qui l'essouffle passablement. »

Il avait alors 64 ans.

Le petit Gustave Sarrebourg d'Audeville était le fils des propriétaires de la Balinière. Seule la route de Nantes à Machecoul séparait ce domaine de celui des Monti.

Ernestine était une autre sœur de Edouard, alors âgée de 14 ans quand Colette en avait 16.



Daguerréotype de 1855 environ. On y reconnaît Adrien Ertaud, maître au cabotage à Trentemoult, avec Stylitte Bessac, son épouse, et leurs enfants, Ernestine à gauche, Gédéon au centre, Aglaë à droite.

Adrien, fils de Sébastien, était le petit-fils d' Athanase, tué par les chouans en 1795.

Stylitte Bessac était la fille de Louis et de Geneviève Ertaud et la nièce de Jean-François Ertaud, agent royaliste pendant la Révolution puis maire de Rezé.

Des trois enfants de la photo, Ernestine épousa le maître au cabotage Jean Bureau, qui fut maire de Vertou de 1881 à 1885 ; Gédéon, capitaine au long cours, s'installa à St Sébastien avec Marie Gohaud, son épouse ; Aglaë épousa Noël Fruneau, boulanger à Trentemoult puis Chantenay.

Jean Bureau et Ernestine Ertaud sont les trisaïeux de Xavier Leroy , qui nous a autorisé à reproduire ce qui est certainement une des plus ancienne photographie de Rezéens.

Pierre Chauvelon et Athanase Ertaud, victimes des chouans

Ertaud était autrefois le nom de famille le plus répandu à Rezé et on le trouvait aussi bien à la campagne que dans les îles. Que Athanase Ertaud, évoqué ici, ait un lien de parenté ou non avec Jean-François Ertaud, l'agent royaliste cité plus haut, n'a pas d'importance. Lors de la guerre civile, deux frères ou encore un père et son fils pouvaient combattre dans des camps opposés.

Le cas le plus connu est celui des frères Baudry d'Asson, nobles vendéens. Esprit Baudry d'Asson, lieutenant-colonel d'infanterie de marine, devint général républicain et combattit l'insurrection royaliste entre Les Sables et Challans, puis il alla prendre le commandement de la place de Rochefort. Son frère Gabriel, capitaine, rejoignit les insurgés et fut tué au siège de Luçon.

Le cas de J.B. Joly, lieutenant de Charette, est pire. Un de ses fils combattait à ses côtés, le second était allé s'enrôler dans l'armée républicaine. Fait prisonnier, il fut exécuté sur ordre de son père.

Athanase Ertaud, donc, et son ami Pierre Chauvelon étaient des marins trentemousins qui eurent le malheur de prendre la mer au mauvais moment.

Comme je l'ai écrit plus haut, au lendemain de l'affaire de Quiberon, le comte d'Artois était venu dans les parages avec une flotte considérable qui s'en alla tenir l'ensemble de la côte. Il avait le projet de rejoindre Charette.

Débarqué à l'île d'Yeu, il prit conscience de la très mauvaise situation politique et militaire de la Vendée et décida de regagner l'Angleterre. Son navire, le Jason, leva l'ancre le 18 novembre 1795

après que ses partisans soient allés nettoyer la voie.

Le 16 novembre, Pierre Chauvelon et Athanase Ertaud quittaient Trentemoult à destination de Vannes pour leur commerce, alors que la mer était entièrement tenue par l'ennemi. Le rapport sur leur mort indique :

« Le 24 brumaire an IV (15 novembre 1795), Macé, marchand de vin, isle Feydeau à Nantes, chargea pour Vannes,

par la barge de Chauvelon, 6 barriques de vin blanc estimées 6000 livres la barrique, pour le compte du dit Chauvelon de Trentemou ; et le certificat des habitants de l'isle de Trentemou, du 20 de ce mois, signé au délivré Jacques Boju, P. Morisseau, Pierre Moreau, Michel Pageau, P.R. Bertrand et André Boju qui attestent que Pierre Chauvelon et Anasthase Ertaud, l'un et l'autre âgés d'environ 40 ans, pêcheurs et domiciliés de l'isle de Trentemou, commune de Rezé, le 1^{er} époux de Françoise Bertrand et le second de Marie Bertrand, partirent de la dite isle de Trentemou le 25 brumaire de l'an IV avec une barge chargée de 6 barriques de vin à destination de Vannes ; que chemin faisant, ils furent assaillis par les ennemis de la République connus sous la dénomination de CHOUANS qui les assassinèrent et volèrent tout ce qu'ils possédaient. »

Il s'agissait là d'un acte de piraterie pure et simple. Les archives et la mémoire populaire ont gardé de nombreuses traces des forfaits commis sur mer ou à terre par ces bandes de plus en plus incontrôlées reconverties dans le banditisme. Le Morbihan souffrit particulièrement de ceux qu'on appelait les "chauffeurs", parce qu'ils brûlaient les pieds pour extorquer argent et autres biens dans les fermes isolées.

Quiberon et ses conséquences

Il me paraît nécessaire, pour recadrer les points traités ci-dessus, de revenir à l'essentiel. La fin de la guerre civile approchait. Dans une synthèse, adressée au représentant Guezno, du Finistère, le général Hoche tirait les leçons de l'affaire de Quiberon :

« La troisième expédition, préparée dans les ports d'Angleterre pour envahir nos côtes et y jeter le reste de l'émigration avec un prince de la famille de Bourbon était cependant signalée ; et, après avoir un instant inquiété la ligne des Côtes-du-Nord, elle ne tarda point à paraître dans les eaux de Quiberon, où elle fit sa jonction le 4 fructidor (21 août 1795) avec les vaisseaux de la division Warren. Quelques jours, passés en reconnaissance et en disposition secondaire, retinrent dans ces parages toutes les forces anglaises et les quatre vingt bâtiments de l'expédition du comte d'Artois. Des exercices à feu, la mise à la mer des chaloupes et les dispositions simulées d'un débarquement, firent croire un instant au général Rey, commandant provisoire des forces réunies dans les environs d'Auray, que l'ennemi allait une seconde fois tenter la chance des armes sur la plage de Quiberon. Mais ainsi que nous l'apprend un émigré échappé des prisons d'Auray, le prince ne tarda point à être dissuadé de ce nouveau projet par les rapports unanimes des agents royalistes qui présentèrent les chouans et leurs chefs comme entièrement dispersés par la terreur qu'inspiraient les commissions militaires.

D'un autre côté cependant, le dénuement et la misère étaient si profonds parmi les insurgés réfugiés à bord de la flotte anglaise, que, privés de tout, de vivres et de vêtements, on les voyait errer comme des ombres sur les rochers d'Hoëdic, se disputant les coquillages apportés par la mer. Les Anglais eux-mêmes supportaient les plus dures privations ; et ne trouvant d'autre moyen d'y échapper que de se débarrasser, à quelque prix que ce fut, des malheureux qui encombraient leurs vaisseaux, ils les versaient journellement sur la côte, sans prendre en considération

les dangers qu'ils allaient courir et les rigueurs qui les attendaient.⁴¹

Une nouvelle tentative sur les côtes du Morbihan n'était donc pas possible ; un plus long séjour ne l'était pas non plus ; et, après avoir mis pied à l'île d'Hoëdic, pour y entendre un service en mémoire des victimes de Quiberon, le comte d'Artois, montant le vaisseau anglais le Jason, appareilla avec les forces dont il put disposer, et se dirigea vers la Vendée, espérant trouver Charette en mesure de le recevoir.

Mais les chefs vendéens eux-mêmes avaient été divisés sur le parti qu'il convenait de prendre au sujet de la rupture du Traité de la Mabilais ; et, pendant que l'on se battait en Bretagne et à Quiberon, ils étaient restés inactifs, récriminant les uns contre les autres, envoyant des délégués au comité de salut public, ou se laissant surprendre et incarcérer. Il est évident que la cause royaliste ne pouvait plus reconquérir le terrain qu'elle avait perdu, et la présence du comte d'Artois, non plus que sa dérisoire expédition de l'île d'Yeu n'y purent rien... Le maire d'Hoëdic nous apprend en effet, par un deuxième rapport du 10 rivoise an IV, que le 6 de ce mois (27 décembre 1795), les deniers bâtiments de l'escadre d'expédition appareillèrent des eaux de Belle-Ile pour l'Angleterre, emmenant les débris de l'armée de Monsieur... »

Hoche continuait :

« L'affaire de Quiberon peut (...) être regardée comme la dernière bataille rangée du parti (royaliste) ; et, s'il se trouve encore dans la suite des hommes de cœur qui tentèrent la chance des combats, il faut bien reconnaître qu'après s'être portés avec l'émigration et l'étranger sur nos côtes, ils ne furent plus en mesure de rallier les masses à leur cause, parce que le

⁴¹ L'historien Armand du Châtellier écrit à ce sujet : « Douze cents de ces malheureux furent amenés, en une seule fois, dans la rivière du Morbihan, par des chasse-marées de Carnac et de Quiberon. Les capitaines, n'espérant point échapper à la surveillance des républicains, vinrent eux-mêmes déclarer à l'administration que les chefs de la flotte anglaise les avaient forcés à ce débarquement » (Histoire de la Révolution en Bretagne)

peuple verra toujours avec une invincible répugnance l'étranger violer le sol national... On peut donc le dire, ce qui ruina complètement la cause royale dans ces circonstances, ce furent moins l'affaire de Quiberon elle-même et les rigueurs des commissions militaires, que l'irréparable faute de s'être mise à la solde de l'étranger et de s'être présentée soutenue de l'Angleterre pour s'emparer de nos côtes et du pays. »



Général Lazare Hoche
Comandant des troupes républicaines de Quiberon

Les historiographes blancs du 19^e siècle ont fabriqué toute une légende autour de Quiberon, en particulier que Hoche avait promis la vie sauve aux survivants de l'armée émigrée, ce qui est absurde puisque cela n'était pas de sa responsabilité et les dits émigrés le savaient bien. Les commissions militaires jugeaient indépendamment, dans notre cas sous le général Lemoine, un Saumurois, et supervisées par les représentants Tallien et Blas.

Les armées républicaines, du moins leurs chefs, pouvaient être amenées à négocier avec l'ennemi intérieur ou extérieur, jamais avec les traîtres à la patrie comme étaient considérés les émigrés.

Le comte de Sombreuil, chef de division des émigrés, s'était trouvé isolé avec ses hommes au bout de la presqu'île et rendit les armes sans discussions. Hoche écrit : « J'étais à la tête des sept cent

grenadiers qui prirent M. de Sombreuil et sa division. Aucun soldat n'a crié que les émigrés seraient traités comme prisonniers de guerre ; ce que j'aurais démenti sur le champ. »

Rouget de Lisle, l'auteur de *La Marseillaise*, était présent. Il raconte :

« Le général Hoche arrivait au pied du Fort Neuf, à la tête de ses grenadiers. Après les avoir rangés en bataille, dans un fond, à l'abri du feu des Anglais : « Amis, leur cria-t-il, prenez haleine et finissons-en ! – Et toi, s'adressant à un petit tambour qui se trouvait à côté de lui, tiens-toi prêt à battre la charge ! » Les mots me firent frissonner : « Ah ! Général, quelle effroyable hécatombe !.. - Que voulez-vous que je fasse, expliqua-t-il vivement... Dois-je laisser aux Anglais le temps d'embarquer les émigrés, de faire un mouvement sur mes derrières, peut-être de me couper la retraite ?... » « Eh bien ! s'écrie Hoche, allez leur signifier qu'ils rendent les armes, ou que je les jette à la mer... surtout qu'ils aient à faire cesser le feu de la flotte anglaise ; si je perds un homme, ils sont tous morts. »

Après avoir constaté qu'ils allaient se rendre, Rouget de Lisle revint près de Hoche lui annonçant la nouvelle. Il raconte :

« Oui, me répondit-il, voilà ma tâche remplie, mais celle des représentants commence... Qu'ils viennent partager cette affreuse responsabilité !... »

Je trouvai les représentants au milieu de la Légion nantaise... En débouchant sur la plate-forme, nous vîmes Hoche et Sombreuil qui se promenaient paisiblement, l'un à côté de l'autre, tout au bord du rocher, Hoche le plus près du bord... Ils s'avancèrent à notre rencontre ... Hoche exposa la demande de Sombreuil d'être conduit, ne fut-ce que pour une heure, à la flotte anglaise, afin de démasquer les auteurs de la catastrophe. Les représentants refusèrent... Sombreuil, ensuite, remit son sabre entre les mains de Tallien, après en avoir respectueusement baisé la lame à demi-sortie du fourreau... Cette douloureuse cérémonie terminée, la conversation s'établit à peu près sur le ton de la familiarité ... « Pendant l'entrevue de M. de Sombreuil avec les représentants,

nulle transaction ne fut invoquée par lui-même, nulles plaintes, nulles réclamations ne furent élevées. »

Le comte de Contades (bras droit de Puisaye) et le comte de Vauban, rescapés de cette affaire, ne disent pas autre chose dans leurs témoignages, mais la propagande blanche du 19^e siècle passa outre.

Contades a écrit : *« Il n'y a jamais eu de vraie capitulation, faite avec le général (Hoche), qui n'avait aucune raison d'en accorder à des gens qui ne pouvaient pas faire la plus petite résistance et où ses soldats étaient pêle-mêle ».*

Le soir, Sombreuil partageait le repas des officiers républicains à Auray, mais il savait qu'il allait mourir. Six jours plus tard, la commission militaire le condamnait à la peine capitale ainsi que 15 autres personnes, dont l'évêque de Dol. 713 émigrés ou chouans avérés furent fusillés à Vannes et Auray.

2000 paysans, qui avaient suivi les chouans, furent renvoyés chez eux, moyennant l'engagement de fournir du grain à l'administration départementale. 3000 vieillards, femmes et enfants, qui les avaient suivi, avaient été renvoyés, sitôt leur arrestation. 2048 hommes furent incorporés dans l'armée ou la marine après avoir été acquittés, essentiellement des prisonniers recrutés dans les prisons anglaises et des marins toulonnais.

284 personnes furent maintenues en prison. 400 moururent dans les hôpitaux ou les prisons.

La nouvelle du désastre de Quiberon parvint peu après en Vendée. Lucas de la Championnière, lieutenant de Charette écrit :

« Jusqu'à l'affaire de Quiberon, nos prisonniers furent conservés à Belleville ; leur existence y était bien pénible, ils avaient fort peu de pain et, la nuit, on les renfermait dans une chambre si étroite qu'ils avaient peine à se coucher tous à la fois ; mais enfin ils vivaient et avaient l'espoir d'être échangés ; après le traitement fait aux émigrés de Quiberon, M. Charette donna l'ordre de les faire périr ;

ce qui fut exécuté de la manière la plus atroce pendant qu'on était à la messe. »

Après le départ du comte d'Artois de l'île d'Yeu pour l'Angleterre et quelques opérations militaires malheureuses dans le Marais ou Guérin, un des plus valeureux officiers de Charette, trouva la mort, l'effondrement du parti vendéen s'accéléra. Lucas-Championnière écrit :

« En cherchant la cause véritable de notre destruction, on verra qu'elle ne doit pas être uniquement attribuée à la privation d'un de nos meilleurs chefs, mais aux troupes nombreuses qui nous assaillirent dans ce moment, aux divisions qui furent excitées dans notre parti, et par des émissaires de la République, et par des émigrés dont l'esprit ne put sympathiser avec les officiers du pays.

Plus que tout cela encore, le général (Charette) devint soupçonneux ; ses correspondances devenues faciles avec les villes, lui dénonçaient tous les jours des conspirateurs. On ne saurait expliquer aisément le bruit de ceux qui travaillaient ainsi à augmenter sa défiance ; ce qu'il y a de certain, c'est que de ce moment la discorde ne cessa plus d'habiter parmi nous ; l'espionnage prit le voile de l'amitié, la terreur régna dans le parti vendéen comme autrefois dans la République, et tout ce qui nous reste à raconter de ces temps malheureux fait frémir, sans offrir une belle action qui délasse l'esprit du récit des crimes qui se commettaient tous les jours.

Plusieurs déserteurs étaient dans nos rangs ; le plus petit rapport contre eux, un seul mot supposé leur coûtait la vie. Ce qu'il y avait de plus cruel, c'était de voir le camarade devenir le bourreau de celui qui était condamné et je n'en n'ai point vu se faire prier pour un pareil ministère. Pour faire moins de bruit et ménager la poudre, on les tuait à coup de sabre. Un émigré portant des moustaches était depuis quelque temps parmi nous ; un correspondant de Luçon écrivit au général de se défier d'un grand homme à moustaches qui se disait échappé de Quiberon. Sans plus approfondir la chose, l'ordre fut donné aux camarades de la caserne ; c'étaient deux cavaliers déserteurs ; dès le soir, sous prétexte

d'aller chercher du fruit dans un village, ils le firent passer dans un pré près de Saligné et l'assassinèrent. »

Lucas-Championnière lui-même, le compagnon des premiers jours, faillit connaître exactement le même sort et ne dut la vie qu'à un ami qui le prévint. Il alla voir Charette, qui le réintégra près de lui.

Les émigrés furent particulièrement mal accueillis, mais surtout à cause de leur arrogance, et on s'explique le fait que Suzannet resta si peu de temps en Vendée et préféra aller se rendre aux républicains.

Lucas-Championnière écrit :

« On en était venu à se détester comme si on n'avait pas été du même parti. Mais, ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que M. Charette ne paraissait pas les aimer et il ne refusa point les permissions de ceux qui voulaient se retirer, ce dont plusieurs profitèrent.

M. de Suzannet, depuis son arrivée, se tenait dans un château où l'on disait qu'il faisait bonne chère, tandis que nous manquions de pain le plus souvent ; M. Charette envoya chez lui une compagnie de volontaires avec une permission de tout emporter, ce qui fut bien exécuté. »

Lucas-Championnière précise que certains émigrés – une minorité – eurent un comportement irréprochable, mais ceux là moururent tous au combat. Pour les autres, les arrogants, il livre une anecdote assez drôle :

« Un officier, nommé Laporte, éprouva qu'on n'accordait de respect qu'à ceux qui s'étaient fait connaître (militairement). Au milieu de la nuit, il se leva pour aller panser son cheval et fut frapper à la porte d'une grange où des soldats étaient endormis ; on lui demanda qui il était : « Ouvrez, leur dit-il, je suis le chevalier de la Porte, chevalier de Saint Louis . – Eh bien, lui dit quelqu'un, si tu es le chevalier de la Porte, garde la porte. » Furieux d'une telle réponse, il la secoua tellement qu'il l'ouvrit, mais, ayant voulu frapper le premier qui lui tomba sous sa main, on lui tomba sur le corps et il fut battu d'importance. Il fallut du temps pour courir au quartier général chercher des

vengeurs et de la lumière, et la grange était vide quand tout le monde arriva. »

Lucas-Championnière ne cache pas le fait que les crimes internes à l'armée vendéenne à cette époque avaient leurs équivalents à l'externe. Il cite : *« Deux vieillards, l'un de quatre-vingts ans et l'autre de plus soixante-dix, accusés d'avoir reçu un boisseau de blé des républicains, furent sabrés dans la lande des Jouines. »* Il précise :

« Les temps n'étaient plus les mêmes, les généraux (républicains) n'employaient partout que la douceur et la plus grande indulgence. Plus politique que ceux qui les avaient précédés, ils gagnèrent d'abord les femmes, celles-ci ne tardèrent pas à inviter les hommes à jouir du repos qui paraissait enfin assuré. Au lieu d'exiger de ceux se présentaient la reddition exacte de leurs armes et de les gêner par des formalités, ils se contentaient d'abord d'un mauvais fusil qui souvent était présenté successivement par plusieurs. Les officiers paraissaient se prêter à ces supercheries (...) Ils sentaient bien que le seul moyen de prendre les chefs était de débaucher les soldats et que les armes que ceux-ci conservaient leur deviendraient inutiles aussitôt qu'ils seraient réduits à eux-mêmes.

Pour parvenir à leurs fins, ils employèrent jusqu'aux prêtres ; au lieu de les traiter avec rigueur comme autrefois, ils les sommaient, au nom du Dieu de paix, de rétablir le calme dans ces malheureuses contrées, ils leur garantissaient la plus grande liberté, faisaient dire des messes et même y assistaient.

C'est ainsi qu'il faut entendre cette vérité, que la guerre de Vendée a été terminée dès que le gouvernement l'a voulu, mais non par la force, comme quelques uns le prétendent. »

Par ailleurs, le même précisait :

« Il est bien vrai que j'ai blâmé hautement les cruautés qu'on exerça à la fin de la guerre : que j'aie été d'avis de tâcher d'obtenir la paix. C'est moi qui portai la parole au Général et qui l'engageai à passer en Angleterre. Il s'y refus en déclarant qu'il n'abandonnerait

jamais son pays. Son pays l'avait déjà abandonné. »

Lucas-Championnière fit sa soumission à Machecoul le 20 février 1796.

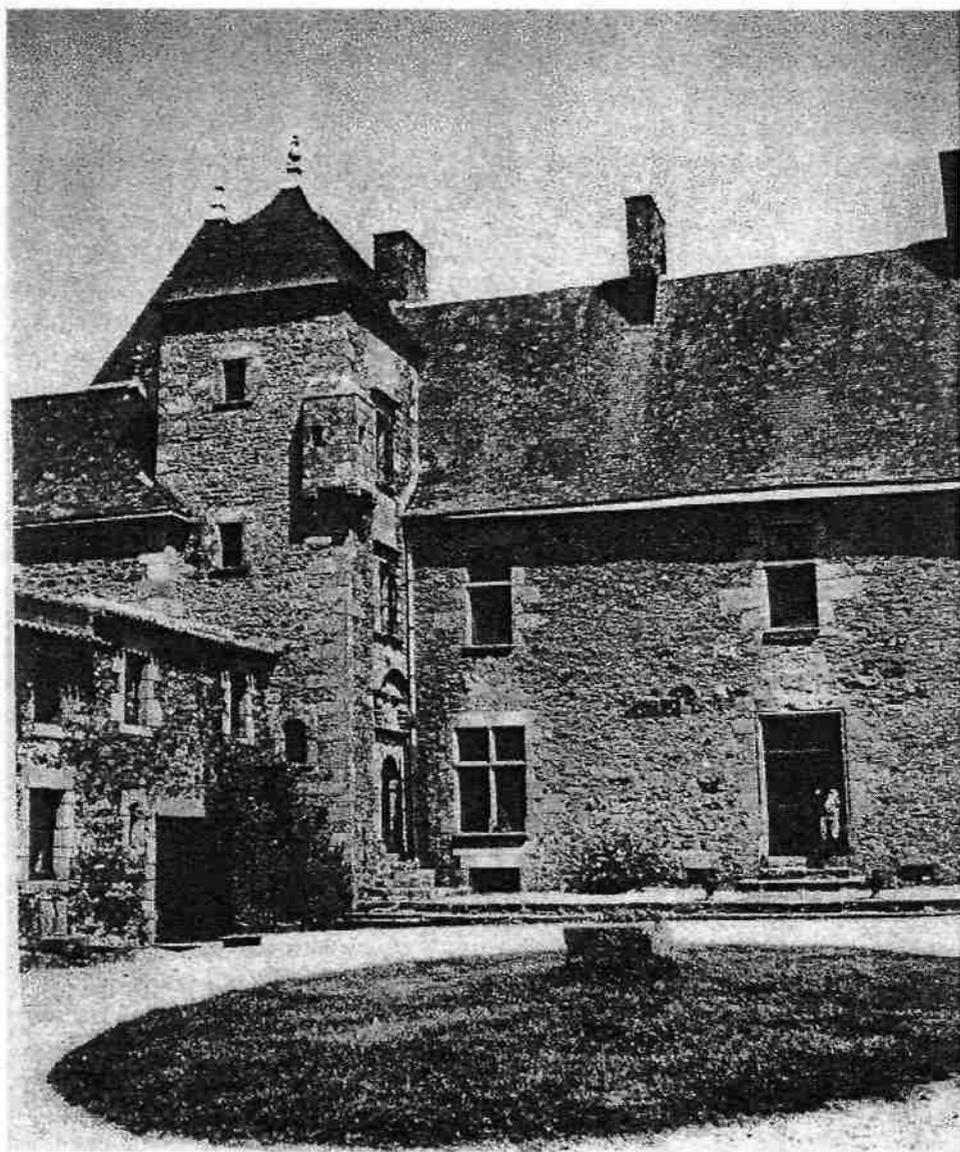
Charette fut pris le 23 mars. Il fut donc un de ses derniers compagnons.

Le premier cité siégea 25 ans à la mairie de Brains, c'est-à-dire sous l'Empire

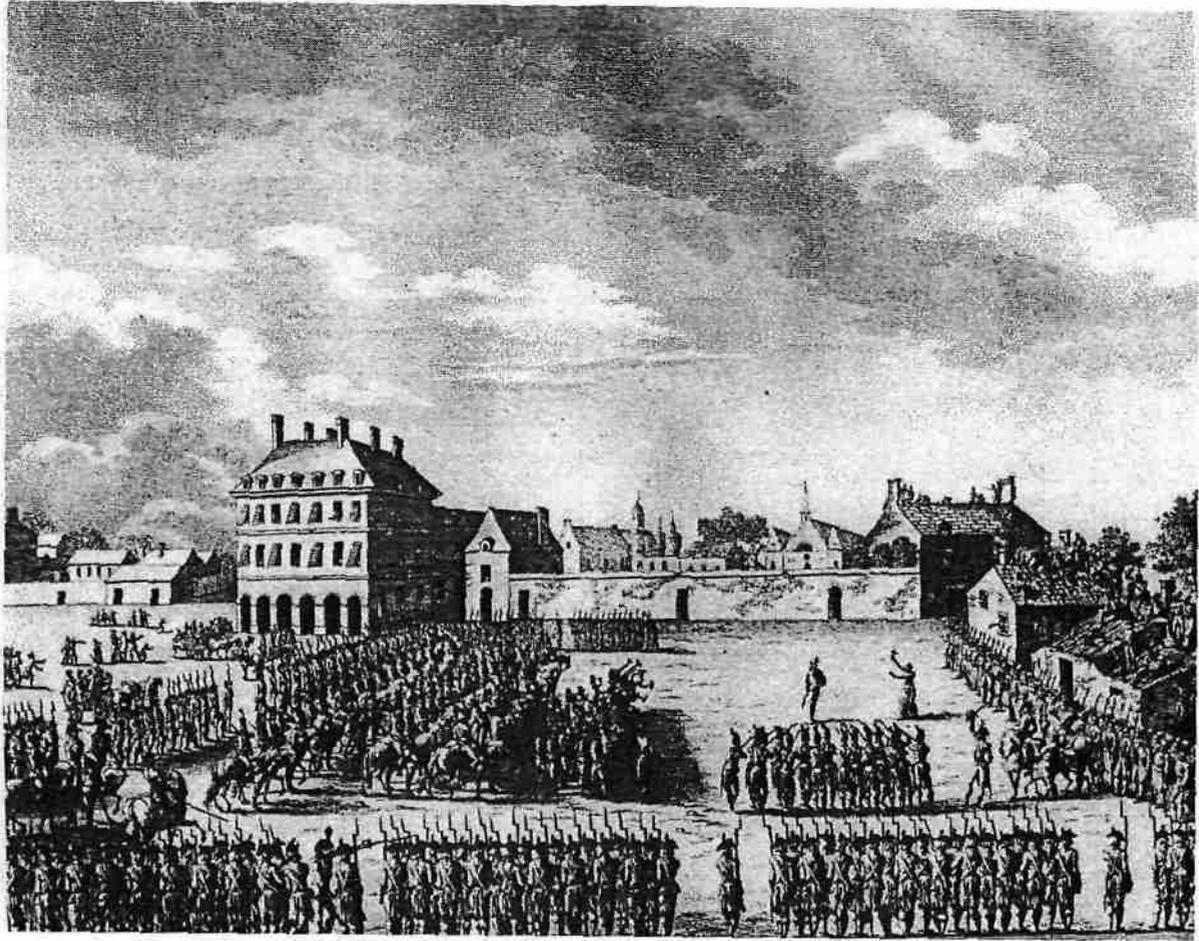
et la Restauration jusqu'à son décès en 1828.

Il avait accédé au Conseil Général en 1806 pour le canton de Bouaye – qui incluait Rezé – et fut également député.

Sous la Restauration, il appartenait à la faction libérale, opposée aux ultras.



**Logis de la Chabotterie en St Sulpice le Verdon
Charette fut capturé à proximité**



1796 – Nantes Exécution de Charrette sur l'actuelle place Viarme

La Fraternelle de Rezé et Vent d'ouest - Deux sociétés sportives du bourg de Rezé

par Jean Seutein et Ronan Viaud

Présentation (Ronan Viaud)

La déclaration officielle de la Fraternelle de Rezé date de novembre 1907. Son but est de « *favoriser l'éducation physique et morale des jeunes gens* ». Son siège social est établi à la Bouvardière ; elle est alors dirigée par Joseph Aguesse (propriétaire, le bourg), Georges Dejoie (menuisier à Norkiouse) et Henri Ploquin (comptable, Trentemoult).

Très vite, La Fraternelle met en place une section de gymnastique, puis une section de football (dans laquelle a débuté Marcel Saupin, fondateur du F.C.N).

En 1929, les statuts indiquent le but suivant : « *développer d'une part les forces physiques des jeunes gens par l'emploi rationnel de la gymnastique, du tir, des sports et de la préparation militaire ; d'autre part, de développer parallèlement*

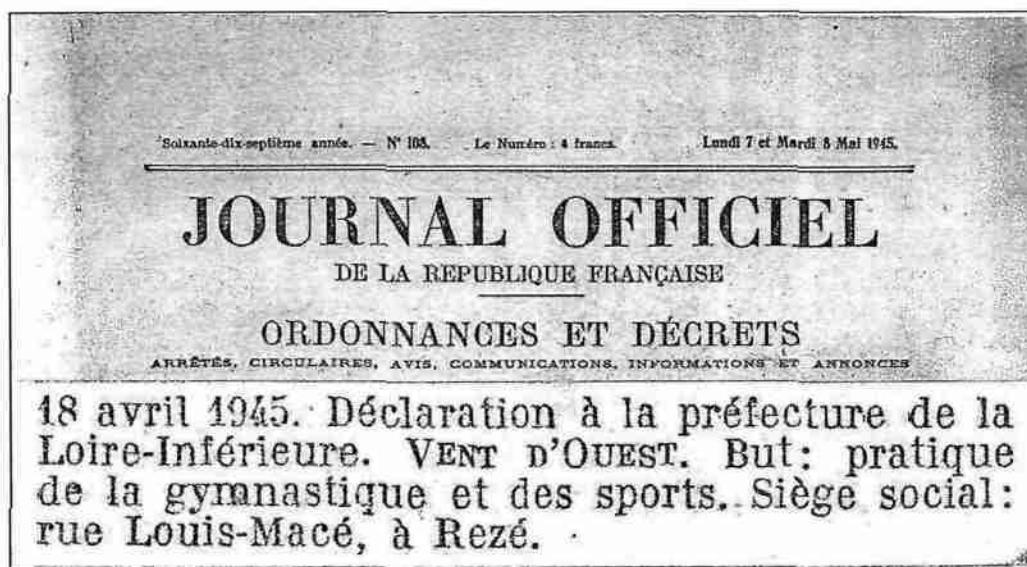
les forces morales en organisant des cours et concerts de musique instrumentale, des conférences patriotiques, des représentations dramatiques et cinématographiques. Cela pour préparer au pays, des hommes robustes et de vaillants soldats ».

La Fraternelle est alors dirigée par G. de la Roche Saint André, H.Ploquin, H.Soulas, J.Marchais, H.Boulogne, Baudry et Curet.

Selon le témoignage d'Albert Crétin, la Fraternelle a fusionné en 1951 avec les Chevaliers de Saint Paul qui deviendront en 1954 le Cercle Saint Paul.

Le 18 avril 1945, une société féminine, Vent d'Ouest, domiciliée rue Louis Macé, est déclarée au Journal officiel. Son but : « *la pratique de la gymnastique et des sports* ». Elle fusionnera avec la Marguerite de Pont-Rousseau en 1957.

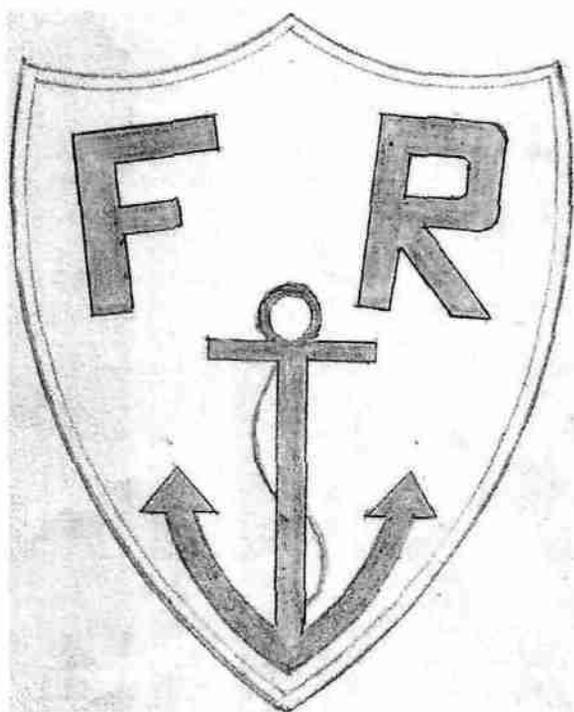
(sources ADLA 4M318 et les Amis de Rezé)



Publication au Journal Officiel
18 avril 1945. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. Vent d'Ouest



Drapeau de La Fraternelle



FRATERNELLE DE REZÉ -

Blason de La Fraternelle

J.S.

Souvenirs de Jean Seutein et de ses amis.

L'histoire du drapeau de « La Fraternelle »

Dans les années 1954, le drapeau de la société, qui avait disparu, est retrouvé. On me chargea de le conserver précieusement pour éviter une nouvelle perte.

Tout naturellement, je voulus confier ce dernier symbole du patronage à la paroisse St Pierre de Rezé. Devant la réaction dubitative de ses responsables, (la date 1905 inscrite sur le drapeau correspond à celle de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat), je décidai alors de déposer le précieux objet aux archives municipales qui sont très attachées à la sauvegarde de notre patrimoine.

J'ai appris plus tard que l'ancienne appellation de la société était « le Patronage St Lupien ».

Le blason

Les membres de La Fraternelle portaient lors de leurs manifestations un blason sur le vêtement. Je l'ai reproduit et dommage que l'impression du bulletin ne soit pas en couleur.

D'argent ourlé de sable, au chef dextre F de sable, au chef senestre R de sable, au cœur l'ancre de marine de sable.

Les activités de La Fraternelle

Jusqu'en 1910, les sportifs s'entraînaient dans la chapelle de la Blanche (désaffectée) qui servait de gymnase. Puis, l'entraînement eut lieu sur le terrain de l'actuelle maison de la paroisse St Pierre et sur l'actuel parking de la Maison Radieuse, boulevard Le Corbusier. Le bâtiment métallique d'époque subsiste toujours.

En 1940, les locaux et les terrains de sport sont occupés par les Allemands qui établissent un camp de prisonniers d'Afrique du nord.

M^{lle} Rouxel, résidant à Mauperthuis, cuisinière occasionnelle, a aidé plusieurs de ces prisonniers à s'évader.

Durant ces années de guerre, la gymnastique se pratiquait dans les prés à M. Renaud, de Mauperthuis.

Je me souviens aussi de la fanfare qui accompagnait tous les défilés, processions, manifestations sportives...

Trompettes, clairons, tambours et autres instruments se retrouvaient au patronage pour les répétitions. M. Desjeu un ancien poilu, caporal clairon des sapeurs pompiers de Rezé, dirigeait les musiciens. Il résidait à Mauperthuis, rue Octave Rousseau,

Beaucoup de membres de ce patronage me reviennent en mémoire :

Clavier Roger (le Goulet), Maidon Roger (Mauperthuis), Nerrière Jean et Luc (la Trocardière), Rousseau Pierre (la Cocotière), Doudemant Michel (Mauperthuis), Achette Gilbert (la Blanche), Maury Gilbert (rue G.Boutin).

Photos souvenirs

J'ai retrouvé, grâce à des amis, des photos de groupe et nous avons pu identifier un certain nombre de personnes.

Cependant, nous avons pu commettre des erreurs et nous en excusons par avance.

Aidez nous à les corriger ou à compléter notre travail...Parlez en à votre entourage et contactez moi : Jean Seutein 02 40 75 54 68

Je remercie toutes les personnes qui m'ont aidé : M. R.Viaud, archiviste, Mmes Martineau, Gisèle de Noiret et Giselle Le Coq, Mrs Créatin, Cartier, Nerrière Luc.

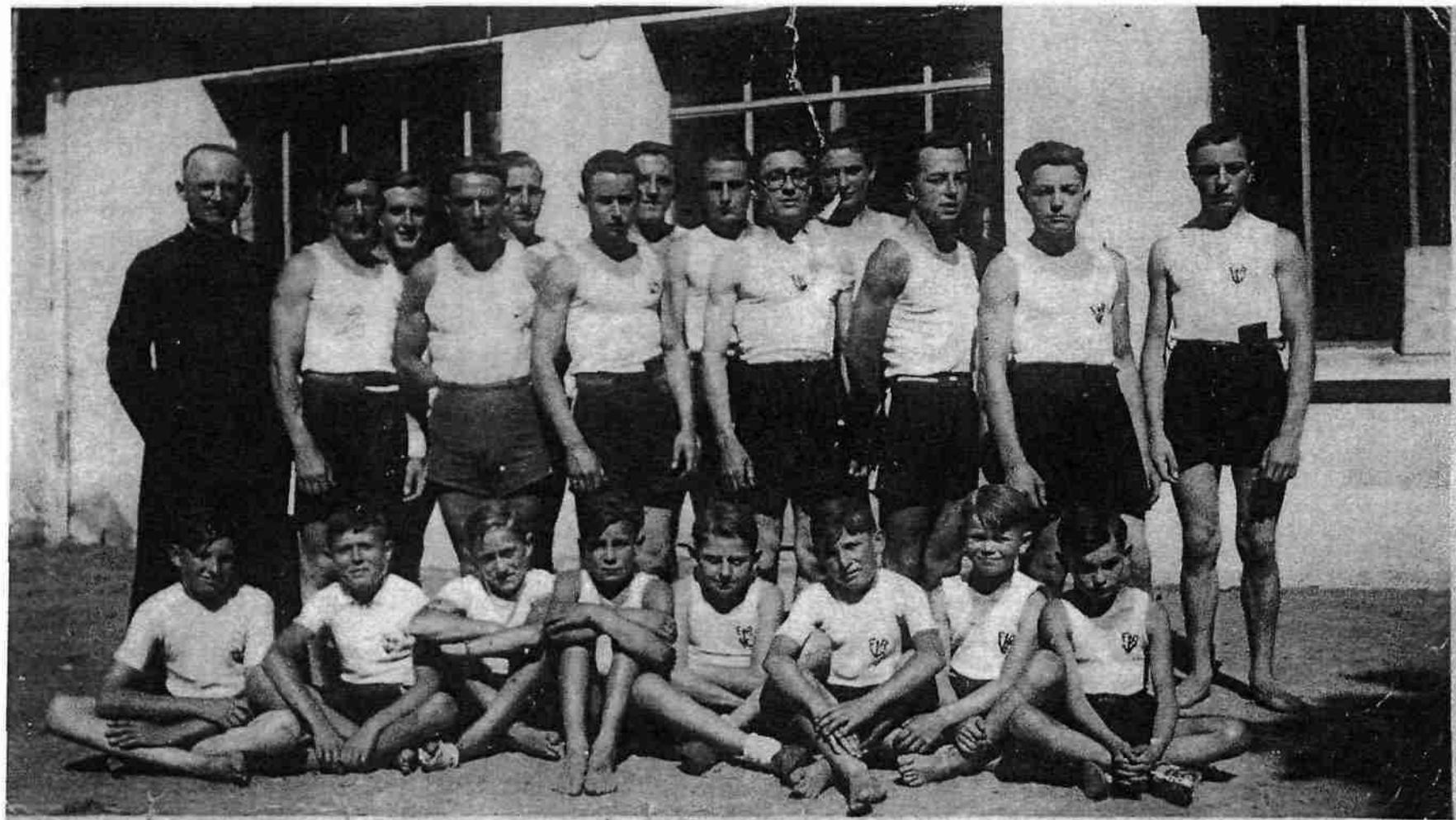
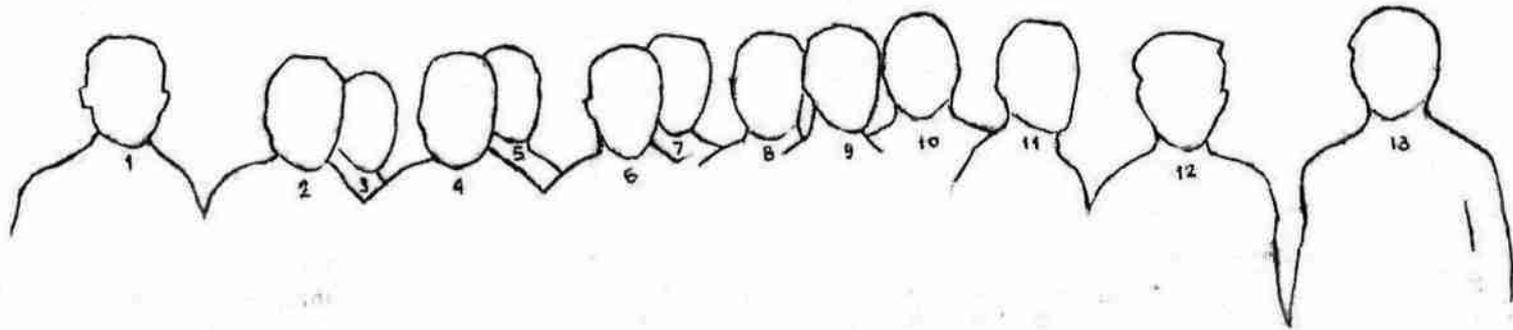


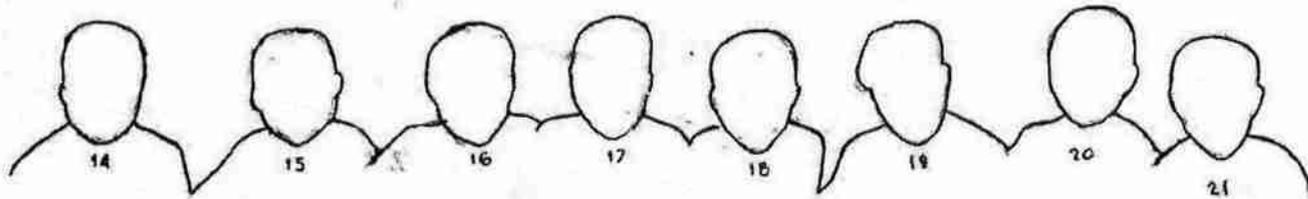
Photo 1

1944

LA FRATERNELLE DE REZE 1941



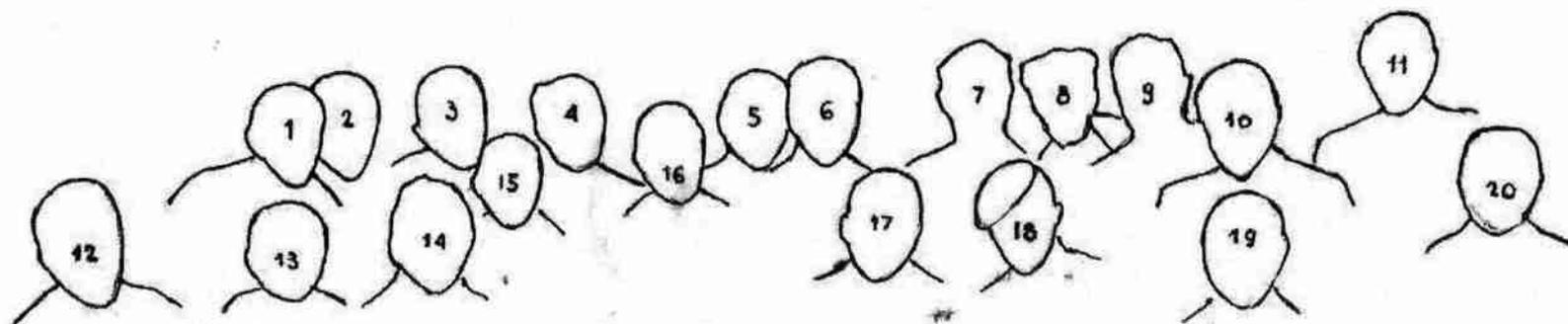
37



- | | | | | | | |
|-------------|---------|---------|-------------|----------|----------------|---------|
| 1 Diot | Armand | vicaire | 8 Legeay | Alphonse | 15 Maury | Gilbert |
| 2 Martineau | Fernand | | 9 Pouclet | Emile | 16 Francheteau | René |
| 3 ? | 9 | | 10 Pétard | Auguste | 17 Crétin | Albart |
| 4 Hélias | Robert | | 11 Nauléau | Fernand | 18 Elain | Gilbert |
| 5 Mary | ? | | 12 Bridier | Marcel | 19 Verrière | Luc |
| 6 Lamerle | Victor | | 13 Bodard | Paul | 20 Maquigneau | Guy |
| 7 Hélias | Maurice | | 14 Verrière | Jean | 21 Crétin | Rémy |



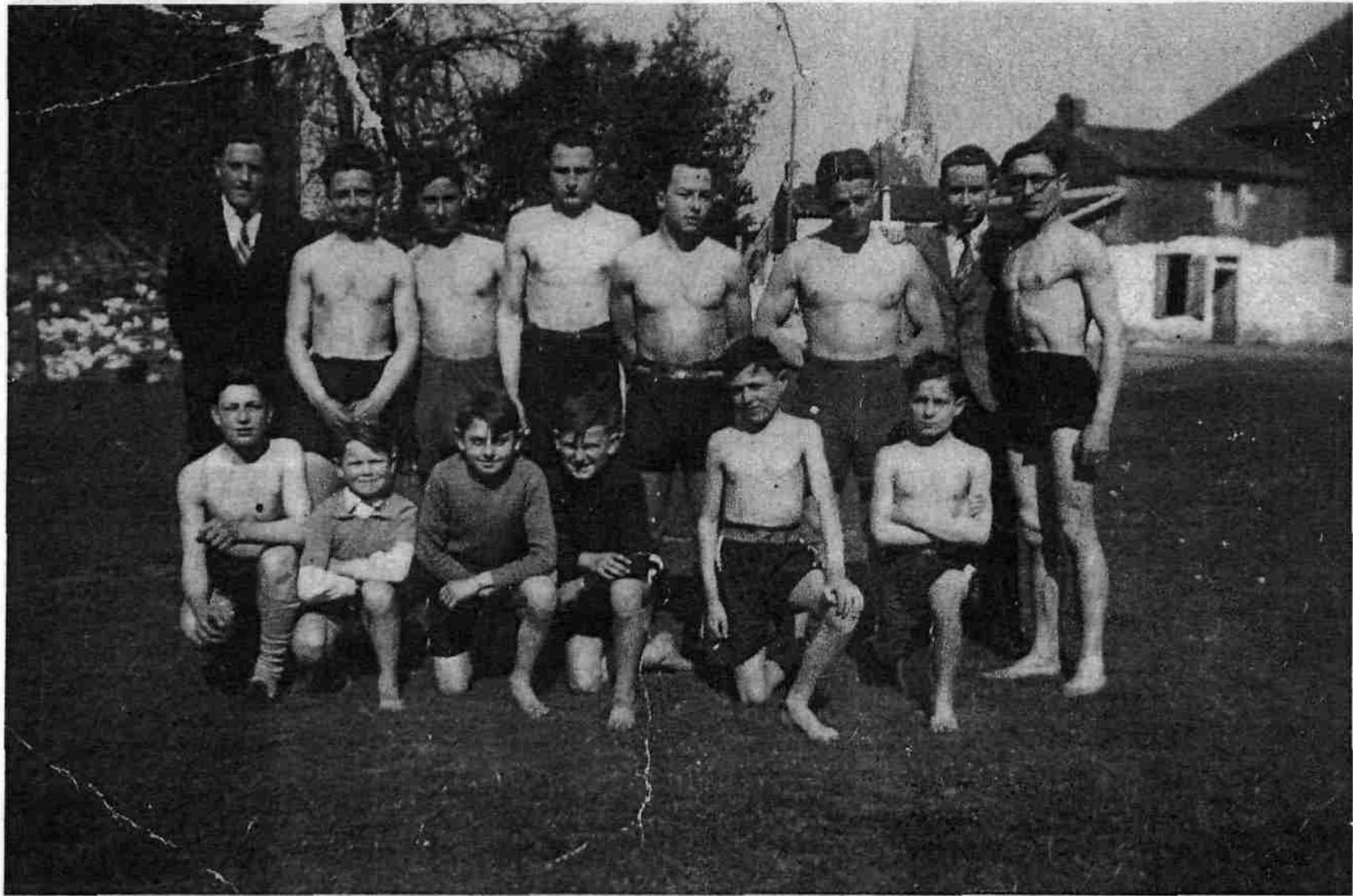
Nº 2 - Nov. 1942.



1	non id.	11	Legeay	Alphonse	
2	Jeanneau	Paul	12	Martineau	René
3	Hélias	Robert	13	Maquigneau	Guy
4	Martineau	Albert	14	Maisdon	Joseph
5	Cartier	Gabriel	15	Nerrière	Jean
6	Navleau	Fernand	16	Bridier	Marcel
7	Mary		17	Nerrière	Luc
8	Bachelier	Clément	18	Crétin	Albert
9	Martineau	Fernand	19	Maisdon	Marcel
10	Garreau	Paul	20	Hélain	Gilbert

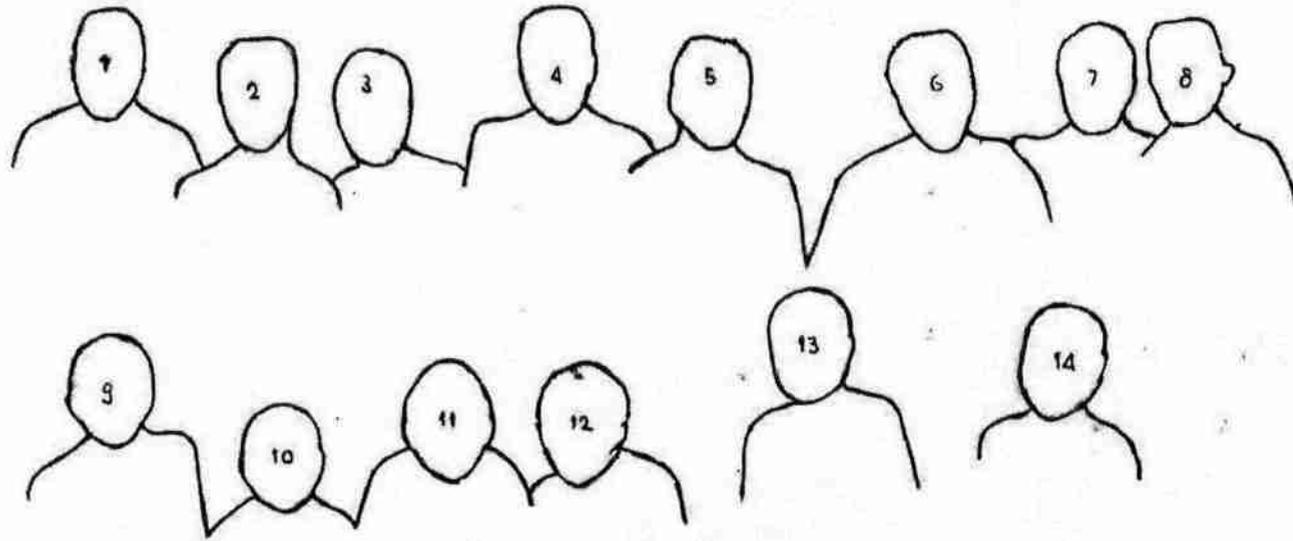
LA FRATERNELLE DE REZÉ VERS 1942

3



40

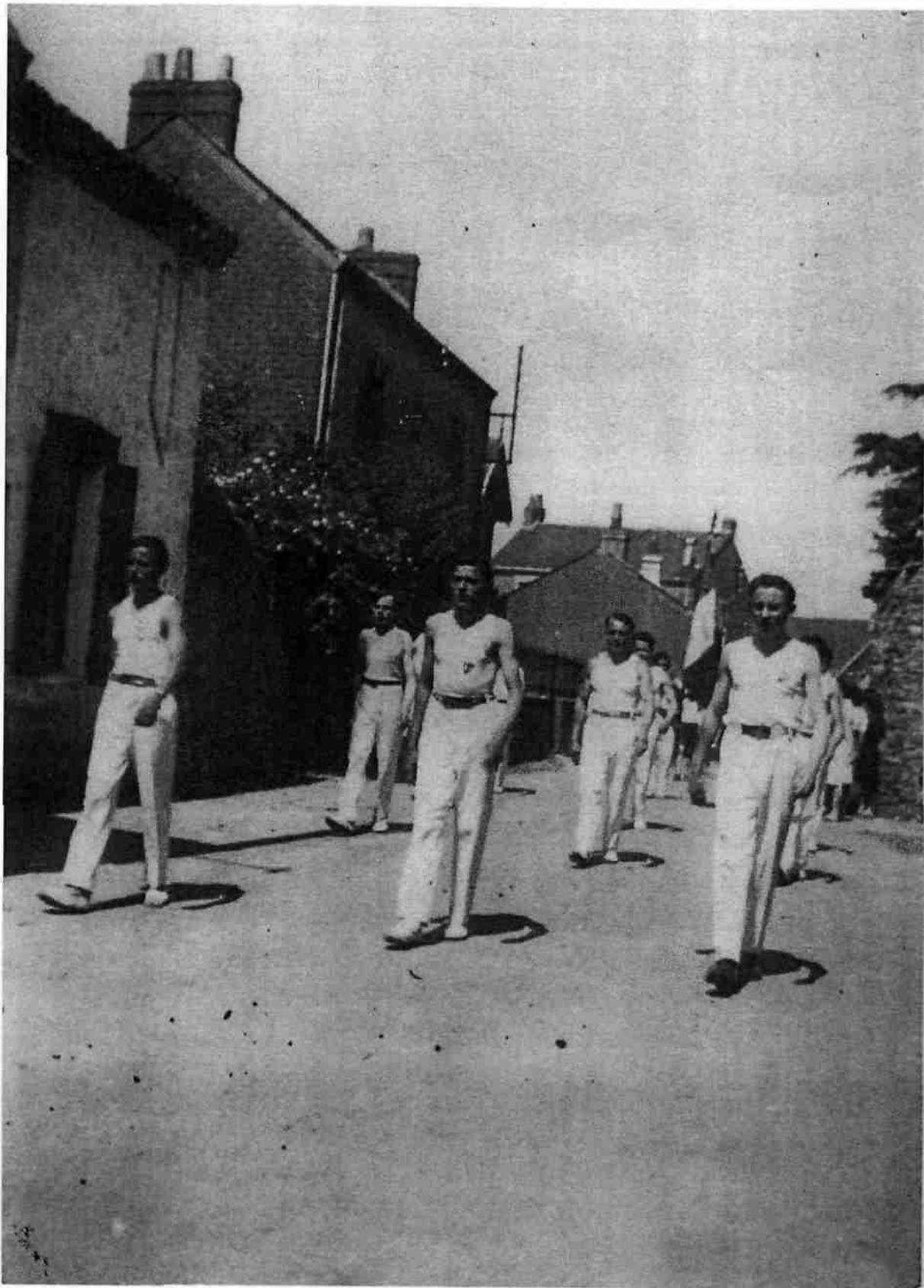
July 1943.



41

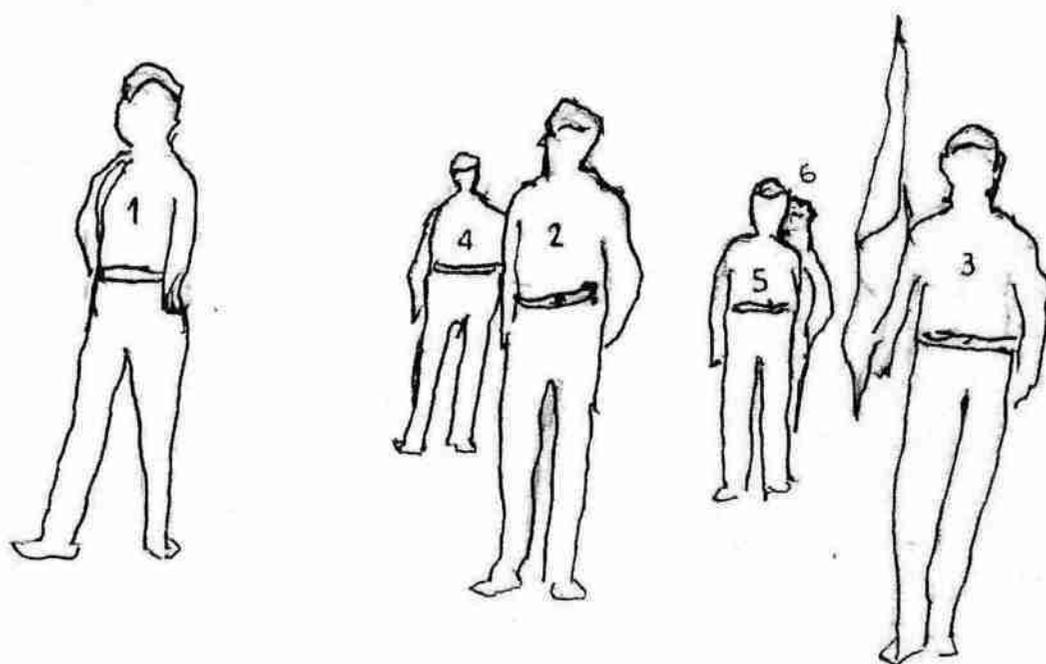
1 Hélias	Maurice	9 Bridier	Marcel
2 Jaanneau	Paul	10 Maquigneau	Guy
3 Cartier	Gabriel	11 Elain	Gilbert
4 Legay	Alphonse	12 Verrière	Luc
5 Naulou	Fernand	13 Maury	Gilbert
6 Hélias	Robert	14 Crétin	Albert
7 Lemerle	Victor		
8 Pouclet	Emile		

LA FRATERNELLE DE REZE VERS 1943

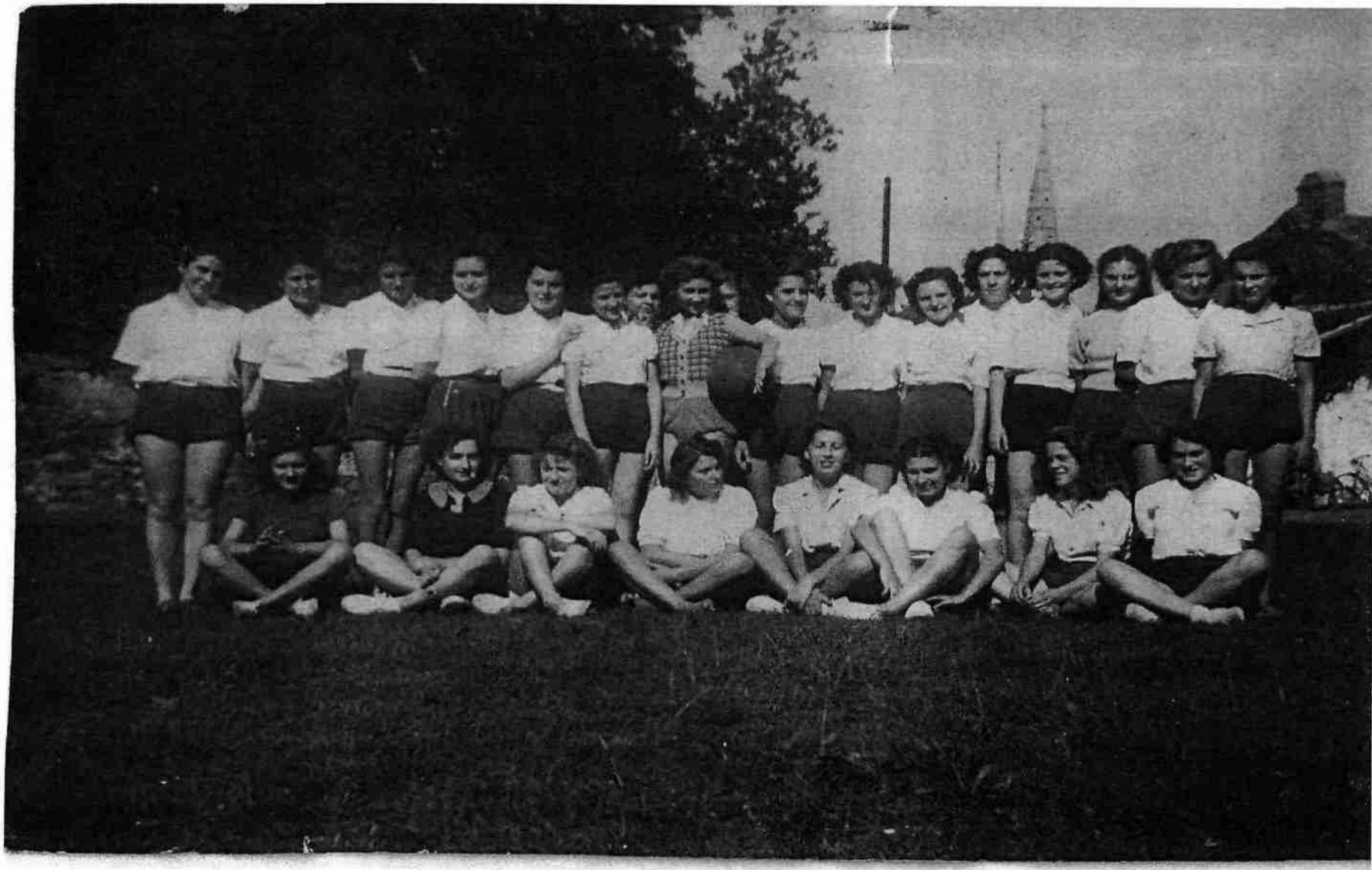


LA FRATERNELLE DE REZÉ 1948

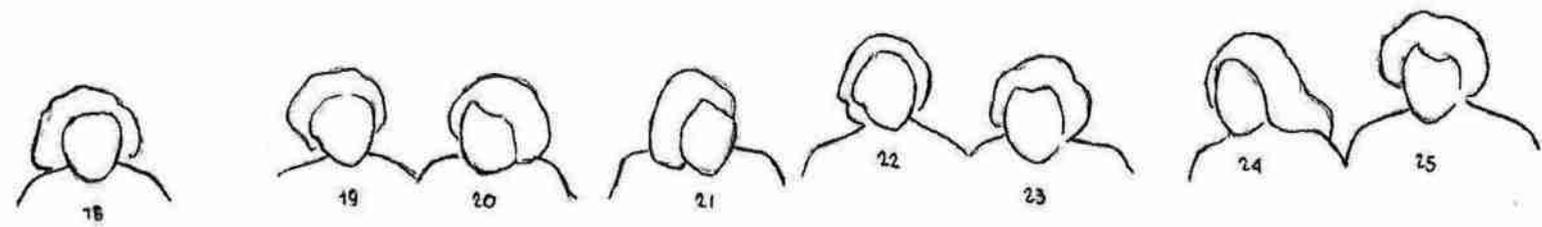
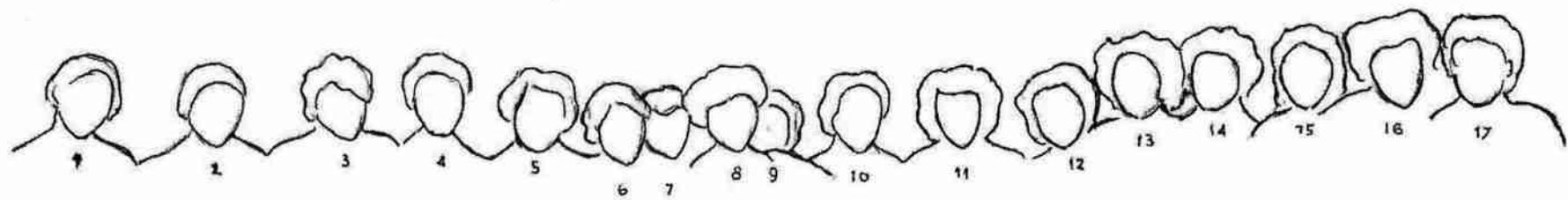
rue Louis Macé



- | | | |
|---|----------|---------|
| 1 | Lemerle | Victor |
| 2 | Mauray | Gilbert |
| 3 | Elain | Gilbert |
| 4 | Seurein | Jean |
| 5 | Hélias | Robert |
| 6 | Jeanneau | Paul |



Société Féminine Vent d'Ouest Rezé 1946



43

- | | | | | | |
|-------------|------------|----------------|------------|---------------|------------|
| 1 de Noirat | Gisèle | 9 Raboteau | Paulette | 17 | |
| 2 Gendron | Gaby | 10 Elvaire | Christiane | 18 Binet | Paula |
| 3 Le Pogam | Annie | 11 Joly | Yolande | 19 Olivier | Monique |
| 4 Luco | Armelle | 12 Charpentier | Suzanne | 20 Fovrago | Marie |
| 5 Hélias | Jacqueline | 13 Tallendreau | Marie | 21 Guérin | Armelle |
| 6 Daniel | Maryannick | 14 Tallendreau | Andrée | 22 Bouyer | Anne |
| 7 Gendron | Colette | 15 Merceron | Anne | 23 Lecoq | Marcelle |
| 8 Babonneau | Christiane | 16 Gdy | Claude | 24 Bureau | Huguette |
| | | | | 25 Le Guyader | Jacqueline |

En traitant de la toponymie de Rezé et des communes voisines, on constate une très forte romanisation de l'espace. La marque gauloise ne subsiste plus qu'à travers quelques rares lieux-dits (dont Touffou) et surtout, selon moi, à travers les noms de cours d'eau.

En élargissant la recherche à tout le sud du Pays nantais, on peut constater la même rareté, si ce n'est à Grand-Lieu et surtout le long de la vallée marécageuse de l'Acheneau, comme si la population des marais, à cause d'un mode de vie particulier, avait continué à parler la langue de ses pères bien après que le reste du pays ait été romanisé.

Cette recherche témoigne d'un autre fait. Les latins, dont César, disaient vrai lorsqu'ils soulignaient la grande proximité linguistique entre le gaulois et le brittonique parlé outre Manche. Cette caractéristique concerne aussi le gaélique, comme nous verrons.

Le brittonique a donné naissance à trois rameaux : gallois, cornique et breton. Le cornique (Cornouaille et Devon) a cessé d'être parlé au début du 19^e siècle, mais la langue a heureusement été notée.

Le gaélique a aussi donné naissance à trois branches : irlandais, manxois (île de Man) et *erse* (Ecosse).

Pour traiter de la toponymie et de l'hydronymie de la France, il est donc nécessaire d'avoir sous la main des dictionnaires consacrés à ces langues, en plus du latin, de l'ancien français et des parlers régionaux, sans compter les ouvrages spécialisés.

En élargissant la recherche à tout le sud du Pays nantais, on constate encore une évidente pénétration bretonne sur le littoral, de Paimboeuf à La Bernerie, avec un point fort à La Plaine. Elle date

vraisemblablement du 6^e siècle, mais il semble qu'au 11^e siècle, on parlait encore le breton en certains points de la côte.

Pour ce bulletin, je me limiterais aux lieux-dits d'origine gauloise où que je considère comme tels.

Il y a, en France, une école dominante en matière de toponymie ou hydronymie qui s'efforce de reconnaître (surtout en hydronymie) des formations pré-indo-européennes et se perd dans des hypothèses improbables.

Je n'ai pas eu besoin de remonter aussi loin dans mes recherches, ce dont, d'ailleurs, j'aurais été bien incapable. Dans ma zone d'étude et même plus largement, on perdrait son temps à vouloir retrouver des constructions préceltiques dans les noms de lieux ou de rivières, ce que nous allons voir dans cet article et dans ceux que je me propose de publier à suivre.

Les formations gauloises isolées

Mouzillon

Mouzillon en 1207, version la plus ancienne. Le passage du *d* au *z* s'explique par l'origine celtique de cette formation. Le *d*, dans les langues brittoniques, dérive du *th* connu en anglais, héritage de l'ancien brittonique. On peut comparer au haut breton *monid* (montagne), aujourd'hui orthographié *menez* (*mynydd* en gallois et cornique). Primitivement, la prononciation était *meneth*, avec un *th* identique à celui de l'anglais *that*.

Le cornique a un mot *mwdwl* (moudoul) ayant le sens de motte (*moudenn* en breton). Le gallois a un équivalent de *moudenn*. Il a aussi *mwdwl*, mais spécialisé dans le sens de meule, la racine étant la même. Il a encore *mydylau* (le *y* se prononce comme le *u* de *nurse*), ce que l'on

comparera à *Moudilon*, toponyme qui a très probablement le sens de motte.

Le passage sur la Sanguèze a donc été très anciennement défendu.

Clisson

Clizun (1075), *Clicio* (1152), *Clicho* (1209), *in decanatu Clicü* (1287).

Dauzat (*Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*) propose comme base un nom d'homme latin *Clissius*.

Pour ce qui me concerne, je fais un rapprochement avec le gaélique irlandais *clis*, ce qui a le sens de saut, ici en rapport avec un saut de rivière, en supposant que le gaulois avait ce mot. On peut comparer avec Sautron, qui a *Salterona* en 1406, formation typiquement gallo-romaine, avec le latin *saltus* et le suffixe gaulois *onna* relatif à l'eau (le saut de rivière).

Cugand

Cugant en 1287. Le passage en Vendée est justifié par l'intérêt de cette formation pour laquelle je propose de considérer *cuc-gant*.

Les chercheurs issus de l'université sont d'accord pour accorder à *cuc* le sens de hauteur arrondie. Ils s'appuient pour cela sur le provençal *cuco* qui désigne un tas, une meule. Montcuq, dans le Lot, apparaît alors comme un pléonasmе, ce qui est d'ailleurs indiqué sur un panneau touristique, ceci sur place.

Mais les mêmes chercheurs, suivant leur école de pensée, y voient une probable racine-pré-indo-européenne, alors que, pour moi, elle est gauloise à l'évidence et ceci dans le sens retenu.

Le vieux breton *cruc* (*krug*) en breton contemporain, le gallois et cornique *crug* (ce qui se prononce *cruc*), l'irlandais *cruach*, le mannoir *cruink*, sont là pour en attester. En breton, le mot désigne plus précisément une hauteur arrondie à caractère sacré, un tumulus, un tertre funéraire, etc. et je présume qu'il en était de

même en gaulois, ce qui nous permet d'appréhender le composant *gant*, selon moi forme mutée de *cant*, le cercle. *Cant* avait valeur de perfection, de plénitude et, par glissement de sens, désignait le rassemblement autour d'un lieu sacré.

A propos des mutations dans les langues celtiques, elles portent sur la lettre initiale des noms à fin d'adoucissement. Le *b* devient *v*; le *d* devient *z*; le *gw* devient *w*; le *g* devient *h* ou *c'h*; le *k* devient *g*; le *p* devient *b*; le *t* devient *d*; et le *m* devient *v*. Ainsi *marc'h* (le cheval) mute en *varc'h*.

Goulaine

Golena en 1123. Je traiterai de ce nom ultérieurement, avec les hydronymes.

Touffou

J'ai déjà traité de cette formation. Je la note ici pour rappel.

Doulon

Dolon en 1115.

Cette fois, je passe la Loire. On reconnaît le suffixe *onna* relatif à l'eau. Le mot *dol*, dans toutes les langues brittoniques, a le sens de prairie. Le breton lui donne plus précisément le sens de prairie basse, voire parfois de polder. Le nom de la ville de Dol est certainement d'origine gauloise et cette agglomération a bien été construite au bord de prairies gagnées sur la mer.

Doulon doit donc très certainement son nom à la prairie inondable de Mauves.

Couëron

Écriture identique en 849, concurrencée par la suite par *Coiron*.

Dans les marais du Pays nantais, on extrait de temps à autre des troncs d'arbres fossilisés extrêmement durs et, d'un noir luisant. On leur donne le nom de *mortats*, ce qui se comprend tout seul, alors que, dans les marais de Dol, où ils sont aussi très

présents, on les nomme *coirons*. Je suppose que ce nom devait aussi prévaloir en basse Loire avant la romanisation.

La racine brittonique *coir*, qui devait avoir un équivalent en gaulois signifie ciré (*koar* en breton contemporain, *coar* en gallois). Avec le suffixe *onna*, on comprend ciré par l'eau, ce qui se rapporte à l'aspect de ces arbres fossiles.

Varades (le Port)

Lieu-dit de Saint-Jean-de-Boiseau, en bord de Loire. Il y a 95% de chances pour que Varades soit un nom de personne, celui d'un aménageur, mais il y aura toujours un doute. Je vais donc traiter de cette formation ou plutôt du nom de la localité du pays d'Ancenis.

En 1050, nous avons deux versions très différentes : *Varatudo* et *Varethda*, puis *Varesda* en 1066. Les deux formations pourraient parfaitement procéder du vieux breton, mais elles ne font que témoigner de la proximité de cette langue et du gaulois. On remarque le *th* intermédiaire qui se transforme en *s*, avant de disparaître en version moderne.

Le haut breton *goarez* (cornique *gwaredd*), *gwarez* en breton contemporain désigne une enceinte protectrice. Le mot *da* est un qualificatif ayant le sens de bon. Nous avons donc la bonne enceinte protectrice, mais pour qui ? La réponse est dans *Varatudo*. *Tudo* est le pluriel de *tud*, mot brittonique désignant les gens, la population.

Vièvre

Village situé au Pellerin, non loin du Pé de Buzay.

En France, il y a plusieurs lieux-dits similaires ou proches, ainsi de Vièvre, dans l'Eure, qui a donné son nom à une forêt. On note encore la Woèvre, en Lorraine (prononcer Vouâvre), région forestière. A l'origine est un gaulois *voberna* qui a désigné un ruisseau couvert par la végétation et c'est ce qui va encore donner, au Pays nantais, le Gesvre, affluent de

l'Erdre, et le Gâvre, ruisseau forestier, dont la forêt puis la localité voisine allaient prendre le nom.

Les langues brittoniques ont un correspondant, *gover*, *govero*, *geher*.

Au Pellerin, un ruisseau prend sa source au village de Vièvre pour aller rejoindre la Loire. C'est à lui que le village doit son nom.

Arthon

Artum au 9^e et 12^e siècle.

Le brittonique *arth* (breton contemporain *arzh*) désigne un ours ou un guerrier. Les linguistes ont proposé un équivalent gaulois *artos*, mais quel sens donner ici ? On sait qu'il y eut une agglomération gallo-romaine et que la forêt de Princé actuelle n'est que le bien petit reliquat d'une sylve beaucoup plus étendue. Les ours n'étaient pas alors chose rare.

Mer-Morte (Saint-Etienne-de)

Mer-Morte est le dernier avatar de *Mellomartis* (1123), formation à comparer avec *Melodunum*, ce qui vaut pour Melun au 1^{er} siècle avant J.C.

Melo est une formation gauloise bien connue des toponymistes désignant une hauteur arrondie (cf. le breton *mell* qui désigne un ballon).

Dunum désigne une forteresse alors que *Martis* est la version latine du dieu guerrier Mars. Dans les deux cas, nous sommes donc en présence probable d'ouvrages militaires, *melo* pouvant désigner une motte.

Paulx

Palus au 9^{ème} siècle.

Il s'agit là d'une latinisation. Ce toponyme se rapporte à une palissade, un lieu fortifié, mais il me semble plus près du celtique que du latin. On considère que le *x* final est parasitaire.

En gallois et cornique, le mot pieu se traduit par *pawl*, en breton par *peul*. Il y a une évidente origine indo-européenne commune avec le latin *palus* mais,

phonétiquement, entre Paulx et *pawl*, il y a peu de différence.

Du lac à la Loire

Nous allons à présent aller de Grand-Lieu à la Loire où se concentrent un nombre exceptionnel de formations gauloises.

Herbauges, Deas et Grand-Lieu

Le nom d'Herbage est connu mais très malmené par des personnes peu soucieuses de vérité historique (aux Herbiers par exemple).

Herbage était un *pagus* gaulois, c'est-à-dire un pays, limité au nord par la Loire, à l'ouest par l'océan, à l'est par la basse Sèvre puis par la Maine, au sud par le bassin du Lay, dans l'actuelle Vendée.

Dans la *Vie* de Martin de Vertou, écrite au 10^e siècle, Herbage apparaît aussi comme une ville située au sud du lac de Grand-Lieu, ce qui correspond à Saint-Philbert, localité dite anciennement *Deas* (prononcer *Dea*), c'est-à-dire le lieu consacré à la déesse.

Selon cette *Vie*, la cité aurait été détruite par une brutale montée des eaux causée par la colère de Dieu, qui entendait punir une population réfractaire à la christianisation.

Grégoire de Tours, qui vivait à l'époque de Martin, au 6^e siècle, est le premier à citer Herbage. Il donne une forme *Arbatilico*.

Je propose de décomposer cette formation en *Ar-bathilico*, avec le *th* celtique, le *o* final étant une adaptation gauloise du *us* latin. *Bathilico* vaut pour *basilicus*.

Nous aurions alors la basilique consacrée à *Er*, *Her* ou *Ar*.

Au début du 20^e siècle, le père de la Croix, archéologue, dirigera des fouilles à l'intérieur de l'abbatiale carolingienne. Il découvrit un édifice gallo-romain des 1^{er} et 2^e siècles composé de cinq salles dont une basilique avec pilastres et chapiteaux de marbre, etc.

L'existence de la basilique antique ainsi confirmée et, sa dédicace à *Her* étant

plus que probable, il restait à voir qui était désigné ainsi.

Il ne peut guère s'agir que de Brigantia, assimilée à Minerve par les Romains. Elle apparaît parfois sous le qualificatif de Belisama, la bienveillante, mais les appellations pouvaient varier autant que les mythes concernés, et ils étaient nombreux.

Her était la déesse mais elle était aussi le lac, dont les eaux étaient réputées guérir de certains maux. Au milieu du 19^e siècle, certaines personnes venaient encore y tremper les aliments destinés aux malades de la teigne. La fontaine Saint Rachoux, à Saint-Aignan, en est le souvenir concret. Le poitevin *rachoux* correspond à l'ancien français *racheux*, *rachais*, ce qui signifie teigneux.

Her était le lac. Ceci se reconnaît, entre autres, dans le nom de l'île d'Herbonne, dans les marais au sud de l'Ognon en Pont-Saint-Martin. L'ancien français *bone*, *bonne*, dérive directement du gaulois et désigne une limite, ici, celle du lac de *Her* (borne se dit *bonn* en breton, *bôn* en cornique).

Her (se retrouve en d'autres lieux liés à l'eau, ainsi de l'île d'Her qui devait devenir Noirmoutier. Noir est une déformation de *Her*. Au 7^e siècle, on avait *Herio monasterio*, le monastère d'Her. On trouve encore les latinisations *Heriu* (819,830) ou *Aeri*. Il faut attendre le 13^e siècle pour trouver *Nermoster*.

A Donges, en Brière, on trouve une seconde île d'Er ou Her ou l'on remarque les traces de cultes païens et les ruines d'un prieuré dédié à Symphorien dont l'origine se perd.

Sur la côte trégorroise se remarquent deux îles du même nom, Er à Plougrescant et Er'h (Erh) à Ploemeur-Bodou.

Examinons maintenant le cas d'une rivière, l'Erdre. On trouve *Herda* en 1060 et 1072, *Erda* en 1062 (cactulaire de Redon). Le second *r* de Erdre apparaît comme parasite. On peut alors proposer *Her-Dea*, le lieu consacré à *Er* ou *Her*, la même chose qu'à Grand-Lieu.

Dans la mythologie irlandaise, Brigantia devient Brigit, la déesse majeure. Plus tard, l'Eglise l'intégrera au culte chrétien en créant une sainte Brigitte, patronne de l'Irlande.

Dans les anciens textes gaéliques, Brigit apparaît sous de nombreuses appellations : *Boand, Etain, Banba, Folla, Erin*, etc., autant de mythes et autant de noms pour désigner l'Irlande. De *Erin*, les Anglo-saxons ont fait *Ireland*, que les nationalistes irlandais ont reconstruit en *Eire*. L'étymologie n'est pas assurée.

Voyons ce qu'il en est de *Er, Her* ou encore *Ar*.

Je suppose que le celtique ancien a eu un mot *arth* passé ainsi en brittonique et gaélique. Il connaît une évolution *ard* puis, en breton contemporain, est devenu *arz* ce qui confirme la prononciation primitive supposée. Le sens est celui de élevé, au dessus. En gaélique, *ard* signifie aussi hauteur, butte, dessus, noble, élevé.

De la même base *arth*, le gaulois aurait évolué en *ar, er*. La déesse *Er* serait donc la déesse supérieure, c'est-à-dire Brigantia.

Voyons maintenant le sens de Grand-Lieu ; *Grandi Lacue* (1179) puis *Grandi Laco* (1265), tantôt le lac, tantôt le lieu. Les hésitations des clercs médiévaux proviennent d'un usage particulier du latin *locus*, celui de lieu consacré. Il est particulièrement évident dans la toponymie bretonne qui ne l'utilise que dans ce sens, d'où *Locmaria, Lochrist, Locronan* etc. les lieux consacrés à Marie, au Christ, à Ronan, etc.

La Limouzinière

Lemovicina en 1069. On doit noter que les Pictons ne contrôlèrent le pays d'Herbauges qu'après la victoire de Rome, dont ils étaient les alliés, contre la coalition des peuples armoricains en 58 avant Jésus Christ.

Les Venètes (du Vannetais), peuple le plus puissant de la région avaient réussi à fédérer leurs voisins pour résister à l'avancée romaine, ainsi des Namnètes du nord de la Loire et des Lemovices

armoricains que l'on ne sait où situer. Ils furent vaincus dans un combat naval.

Lors de la grande migration des peuples celtes depuis l'Europe centrale vers l'ouest, la majorité des Lemovices se fixa dans l'actuel Limousin. Ils firent de Limoges (*Lemovices*) leur capitale. Une minorité continua jusqu'à l'océan. Je propose de considérer le pays d'Herbauges comme celui des Lemovices armoricains. La Limouzinière à *Lemovicina*, ce qui signifie le petit Limoges. Cette commune, ancienne paroisse, est née d'un démantèlement de *Deas-Saint-Philbert*, la capitale du pays d'Herbauges.

Le nom de famille Limousin n'est pas concerné. Ce nom, comme les autres, ne fut fixé qu'au 13^e siècle, au plus tôt au 12^e siècle, et seulement dans quelques villes. Ceci signifie qu'au début des temps féodaux, la tradition orale permettait à des personnes de connaître leur origine *lemovice*.

On regardera avec attention le nom de l'ancienne commune de Vendée, La Limousinière (La Roche) qui avait *Lemozineria* au 11^e siècle.

Aujourd'hui, le nom de famille Limouzin est porté principalement en Haute-Vienne, secondairement en Vendée, enfin en Loire-Atlantique.

Dun

La presqu'île de Dun (*Duno* en version médiévale) est occupée aujourd'hui, pour l'essentiel, par le bois de Saint-Aignan

Dans son *Dictionnaire de Bretagne*, publié en 1778, Ogée écrit : « *Au bord du lac, près le château de Saint-Aignan, on voit l'île d'Un ; on remarque les vestiges d'un camp retranché et entouré de douves pleines d'eau. Ce camp pourrait contenir quatre mille hommes et il est à croire qu'il fut fait par les Normands.* »

On prête beaucoup aux Normands, mais ce camp, comme le nom l'indique, est bien plus ancien. *Duno* désigne une forteresse gauloise et elle semble avoir été

conçue pour recevoir toute une population (cf. Varades).

Ce site était tellement aisé à défendre que les républicains de la Chevrolière s'y réfugièrent pendant la guerre civile. Le 26 mars 1794, ils s'y retrouvèrent au nombre de 66 pour élire leurs représentants, en remplacement des précédents massacrés par les royalistes.



Les gladiateurs s'attaquaient avec des armes meurtrières.
Gladiateurs gaulois dits mirmillons
faits prisonniers

Bouaye

Boia en 1144, Boya en 1821, Boal en 1325.

Le nom donné par la municipalité aux habitants de cette commune, les Boscéens, est surfait. Les versions anciennes excluent une telle origine. Boscéen a le sens d'habitant des bois ou *bosches*. Or, la racine est autre. Il s'agit du mot boue ou d'un de ses dérivés en rapport avec les marais. Le poitevin *boële* ou *boal* désigne la partie du marais qui s'assèche l'été, mais dont le sol reste souple sous les pas.

Le mot boue est d'origine gauloise. On a reconstitué un probable *bowa*, à partir du gallois *baw* qui a ce sens. Le vieux breton l'avait nécessairement, mais l'a oublié en adoptant le français fange sous la forme *fank*.

Brains

Brenno en 1179.

L'étymologiste Dauzat propose un lien avec le nom de personnes gaulois *Brennus*, mais je ne partage pas cet avis. J'ai remarqué que les localités de Brain-sur-Vilaine, Brain-sur-l'Authion etc. se situaient dans des sites comparables à celui de Brains, à savoir à proximité de rivières marécageuses. J'ai remarqué surtout que la Brenne, région marécageuses située entre l'Indre et la Creuse, avait aussi *Brenno*.

En rapport, le linguiste Georges Dottin, dans l'ouvrage « *La langue gauloise. Grammaire, texte et glossaire* », publiée en 1921, proposait le sens de marécageux pour « *brenno* ».

Ce n'était probablement pas encore tout à fait ça, mais il approchait de la vérité (selon moi).

Je remarque que toutes les langues celtiques ont un mot *brein* (Bretagne) *braen* (Galles et Cornouaille) *brean* (Irlande), *brenn* (Ile de Man), ayant le sens de pourri, en décomposition. Le verbe breton *breinan* signifie pourrir, putréfier, se corrompre, dans notre cas en relation avec les plantes des marais. C'est l'aspect insalubre, autrefois craint des populations, qui est ici mis en évidence.

Bresses (les)

Marais de la commune de Port-Saint-Père. La Bresse, région de marais et de bois, à *Brischia* au 8^e siècle. La racine *bri* est en rapport avec le sol spongieux. Le *Dictionnaire Robert des noms de lieux* propose le sens de marais arboré, ce qui me semble judicieux. On remarque un village dit la Bresse, au Clion, près des marais de Haute-Perche.

Briord

A Port-Saint-Père. On trouve aussi Briord à Saint-Brévin, la Noë-Briord à Fresnay, la Briordais à Rouans, etc.

Dans l'Ain, on trouve une localité dite Briord qui a *Brioratenses* sur une monnaie gallo romaine. Le composant *rate* correspond à un type de forteresse gauloise. Quant au préfixe *bri*, il n'a rien à voir avec celui cité précédemment, mais signifie noble. On l'a, par exemple, dans l'ancien prénom Briand (breton quant à lui).

Pilon

Pilaon en 1104, *Pylaon* en 1216

Dans le premier composant, on reconnaît l'ancien français *puy*, dérivé du latin *padium*, la hauteur. Laon doit être rapporté au nom de la ville de l'Aisne qui est un *lugduno* comme Lyon, Loudun, etc. c'est-à-dire une enceinte (ici à caractère religieux) consacrée au dieu solaire Lug.

Bec

Village de Rouans situé sur la rive sud du marais.

Le mot *bec* est d'origine gauloise. Ce nom de village se retrouve à Donges en situation similaire. Bec a ici le sens de cul de sac.

Très fréquemment, on découvre des lieux-dits l'Angle, toujours le long des marais. Ils ont le même sens, mais en version latine (*angula*).

Rouans

Rotohenge (1036)

Formation gauloise assurée. On comparera avec *Rotamagus* (*Rotomago* en version gauloise), ce qui désigne Rouen. *Magus-mago* a le sens de marché. Quant à *roto*, les chercheurs ont déclaré le composant obscur et je le trouve clair.

Je rapporte *roto* au breton *roudou* de la toponymie, ce qui désigne un gué, un

passage d'eau. Ainsi, la localité de Roudouallec (Morbihan) a *Rodoed Gallec* en 1260, soit le gué français.

Rodoed est issu d'un *rodoeth* primitif, le *th* évoluant tantôt en *z*, tantôt en *t*. Le mot allait connaître deux contractions : *roudou(z)* et *red*, (le *d* valant *t*), toutes deux usitées en breton contemporain.

Le gallois connaît le même phénomène et c'est également le cas du cornique. Le *rodoeth* primitif devient *rhodwydd*, le *e* évoluant vers *i*, le double *dd* valant *th*. La contraction *rhyd* voit le *th* évoluer *t*.

Le gallois présentait manifestement la même chose, mais les chercheurs ne l'ont pas perçu. Ils ont, à juste titre, fait un rapprochement du *ritum* gallo-romain avec le *rhyd* gallois, mais ils n'ont pas vu qu'il s'agissait d'une contraction et les *roto* de la toponymie ont été déclarés obscurs.

Dans la région, si j'en juge par la toponymie, on devait avoir plutôt *retun* que *ritum* en gallo-romain.

Voyons maintenant le second composant de *Rotohenge* que je propose de comprendre *henger*, mot qui, lui-même, se décompose en *hen-ger*. *Hén* signifie ancien, vieux. *ger* est une forme mutée du mot *ker*, à prendre ici dans son sens primitif de lieu fortifié. Il l'a conservé au Pays de Galles sous la forme *caër*. *Caerdydd* est la forme galloise de l'anglais Cardiff.

En breton, il y a un glissement de sens. Les villages se sont fortifiés au Moyen-Âge ce qui faisait autant de *ker* et le mot a perdu peu à peu sa valeur pour ne plus désigner qu'un lieu habité.

Dans notre cas, il faut comprendre, évidemment, au sens primitif de vieux village fortifié du gué.

Retz (la Chaussée le)

Village de Rouans, à proximité du marais le Retz. Le pays de Retz n'a rien à voir ici, sinon par son influence sur l'écriture.

Avant qu'il y ait une chaussée, il y avait un gué, le *Ret* (cf. le breton *red* dont le *d* se prononce *t*). Il s'agit donc de l'autre contraction du *rodoeth* celtique. On le retrouve à Couëron, dans le Pont de Retz à travers un marais.

En version bretonne (et chrétienne) elle me semble probable dans le nom d'Abbaretz (*Abad red*) le gué de l'abbé.

Messan

Village de Rouans. A rapprocher de Meze, localité de l'Hérault qui a *Mesoa* en 990. Comme elle se situe au milieu des marais, le linguiste Dauzat propose, pour origine, un pré-celtique *mez* ayant le sens de marais.

Or, au Pays nantais, outre Messan, ce radical se reconnaît dans Mesquer, localité construite au bord d'un marais dit le Mes. A l'arrière d'Escoublac (La Baule), dans le marais, le village de Cuy avait *Mes Cuey* en 1574. Et n'oublions pas Cordemais, dans le marais de la Loire, qui avait *Cordemes* en 1060. Dans ce dernier cas, le mot *corde* est à rapporter à la *cordelée* ce qui, en pays gallo, désignait le territoire attaché à une chapelle (breton *kordennad*). Le nom serait donc antérieur à la fondation de la paroisse.

Les langues brittoniques ont un mot *maes*, *maez* qui désigne un paysage de champs ouverts, par extension le large, le dehors, et ceci devait se retrouver en gaulois.

Le final de Messan semble être un diminutif.

Corquet

Marais situé au nord-ouest de la localité de Vue.

En irlandais, le mot marais se traduit par *corcach*, ce qui se dit corquerh. On peut donc considérer que le correspondant gaulois nous est parvenu quasiment intact.

La ville de Cork doit son nom au site où elle a été construite, auprès d'un marais.

Sergonne

Ile et village du marais de Frossay.

Le composant *serg* est à rapprocher de l'irlandais *searg* (breton *sac'h*), ce qui signifie fané, flétri, croupi.

Avec le suffixe gaulois *onna*, nous avons donc l'eau croupie.

Adet (île)

La plus grande île du marais de Frossay, avec plusieurs villages.

Ce nom est à rapporter à l'irlandais *adhair*, verbe qui signifie adorer, vouer un culte. Nous sommes donc, probablement en un lieu sacré, ce qui se confirme par la formation suivante, Lionnière.

Lionnière

Village de l'île Adet, au bord du marais. A Nesmy, en Vendée, on trouve un village dit Lyonnière au bord de l'Yon.

On a donc l'Yonnière et nous sommes ici dans le même cas, bien qu'il n'y ait pas d'Yon. Il n'y en a pas non plus au Loroux - Bottereau où l'on découvre un village dit la Hyonnière sur la butte de la Roche, en surplomb des marais de Goulaine. Le rapport s'établit donc avec l'eau, mais lequel ?

La rivière vendéenne a une latinisation médiévale *Oionis*, ce qui nous permet d'envisager un gaulois *Oionna*. On note qu'Oyonnax, dans l'Ain, a *Oionaco* en 1184. Je propose d'établir un rapport avec l'irlandais et vieux breton *ion* (gallois *iawn*), ce qui signifie pur, juste, sincère et ce qui peut valoir pour une déesse.

Yon m'a amené à me pencher sur le cas de l'Yonne, pour laquelle on a retrouvé une inscription antique *deae Icauni*, la déesse Yonne (*Ic-onna*).

Ic doit être rapproché de l'irlandais *iceach*, ce qui se dit *iker* et signifie guérisseur, curatif. *Iker*, écrit *iceach*, dérivé de *ioc*, ce qui se dit *ic* et signifie guérison,

cure. *Ionna* est donc, littéralement, l'eau de guérison, la déesse guérisseuse. Par la même occasion, nous expliquons l'Ic, ruisseau voisin de Saint-Brieuc dont le nom entre dans la formation des lieux-dits Binic, Pordic et Lantic, localités où il passe.

Guermiton

Île et lieu habité (ancien prieuré) du marais de Frossay.

Gwern, dans les trois langues brittoniques, désigne le marais (ou l'aulne).

L'adjectif breton *gwermin* (cornique *gwernin*) a le sens de marécageux. Nous avons donc, une nouvelle fois, l'eau dormante, croupie, avec le suffixe *onna*.

On remarque que le gaulois utilisait les deux mots celtiques actuels désignant le marais : *corcach* et *gwern*.

Migron (le)

Ancien bras de la Loire et village de Frossay voisin. On établira un rapport entre ce nom et le mot gallois *migwrn* (migourn)

ainsi que le suffixe hydronymique gaulois *onna*. *Migwrn* désigne une articulation et le bras est une articulation du fleuve. Le Migron se comprendrait donc le bras de rivière.

Un tour dans le marais de Luçon

Dans le but de me recouper, je suis allé voir du côté du Marais poitevin si l'on trouvait ce genre de constructions, à l'évidence gauloises. Je n'ignorais pas cependant qu'au début de notre ère, le marais, n'était pas encore constitué. Il devait cependant être en formation, au moins dans les estuaires. Ailleurs, il y avait un golfe marin. Tous les noms de cours d'eau sont gaulois (Sèvre, Lay, Vendée, Autize, etc.) C'est aussi le cas d'un certain nombre de lieux-dits. J'en cite ici cinq pour l'exemple.

Moricq

Village de la commune d'Angles, célèbre pour sa tour médiévale. On a *Morech* au 11^e siècle, *Moric* etc. au 13^e siècle.

Le breton, gallois et cornique *mor*, l'irlandais *muir*, le mannois *mooir* ont permis aux linguistes d'identifier le gaulois *mori* qui signifie donc la mer. *Moric* signifiait la petite mer, ce qui, il y a 2000 ans, devait désigner – plus généralement – l'ensemble du golfe.

Grues

Gruis, *Grua* en versions médiévales. Ancienne île située à l'entrée du golfe ayant livré de nombreux vestiges gallo-romains.

On rapportera au gaélique *grua* (se prononce groue) qui désigne le sommet, le haut d'une butte.

Curzon

Curzio castrum, *Cursum*, *Cursononum* au 11^e siècle. Localité au bord des marais du Lay. Port relativement important au Moyen Âge. Je propose de reconstituer *Curzonna*. En breton, *kurz* est un des noms de la civelle. Nous aurions donc la rivière, l'eau, aux civelles, en supposant que le gaulois ait eu un mot équivalent.

Revroq

Village aux confins de Curzon et Saint Cyr. Le breton *revr*, le gallois *reffr*, le cornique *rhefr*, le vieil irlandais *remor* indiquent le cul. Le breton *revreg* et le gallois *reffrog* signifient " qui ressemble à un cul "

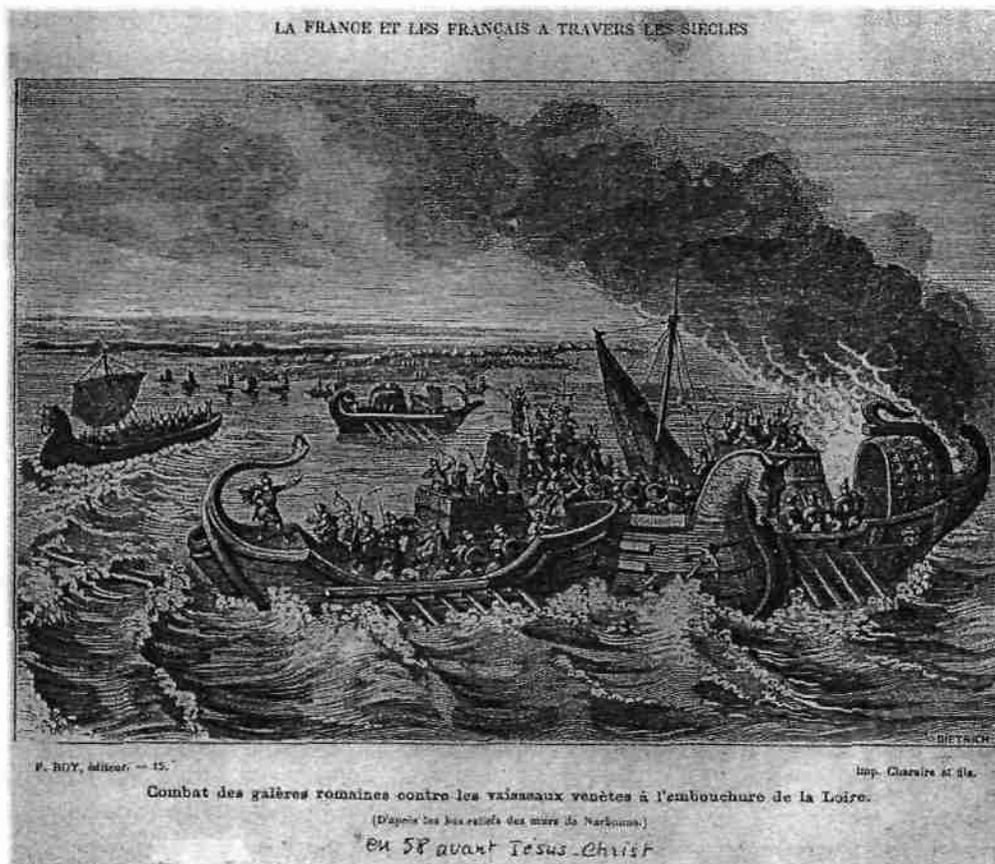
Lairoux

Leiros au 12^e siècle. Localité faisant face à Curzon, de l'autre côté des marais.

Le breton *leur*, le haut breton *lor*, le gallois et le cornique *llawr*, l'irlandais *lar*, désignent le sol, la terre au sens de sol, l'aire, parfois le plancher. Le dérivé breton *leurriad*, les dérivés gallois *llawriau* et *lloriau* ont à peu près les mêmes

significations. *Leiros*, construction gauloise signifierait donc la terre, par opposition au marais.

J'aurai l'occasion une autre fois de traiter des cours d'eau cités et de quelques autres.



**Combat des galères romaines contre les vaisseaux vénètes à l'embouchure de la Loire
En 58 avant Jésus Christ**

Un tour au pays d'Ancenis

Nous avons vu plus haut le cas de Varades, formation gauloise certaine. En faisant un rapide survol du pays d'Ancenis, j'ai noté de même Anetz, Oudon, Couffé, Mésanger, Belligné, Mouzeil, Riaillé mais aussi Ancenis.

Je vais me limiter à traiter d'Ancenis, Couffé, Riaillé et Oudon

Ancenis

Anciniensis plebs au 12^e siècle, *Ancenisium* en 1287.

Dauzat commente : « *Probablement du nom de l'homme latin Antianus et du suffixe -acum-* ». Autrement dit, ce serait le domaine d'*Antianus*, ce qui pour moi est absurde. La ville est de haute antiquité et le site plaide pour un *oppidum* gaulois comme

origine de la ville close, bordée par la Loire au sud et de profondes et larges tranchées au nord. Les murailles furent rasées à la fin du Moyen-Âge, reconstruite au 16^e siècle puis à nouveau abattues au siècle suivant.

Je propose de comprendre *ance-inis* avec pour base, le mot *inis*, lequel, dans toutes les langues celtiques anciennes, à désigné une île. *Inis*, comme l'ancien français *isle*, ne désignait pas seulement une terre entourée d'eau, mais un lieu difficile d'accès en général.

L'adjectif irlandais *ansa* se dit *anse*, *ance* et se traduit, en anglais, par, *dearest*, *most beloved*, mieux aimé, plus crédible. *Ance(i)nis* serait donc probablement une formation gauloise : l'île préférée – ceci par rapport aux îles de Loire voisines. –

Riaillé

Rialleinum en 1141. Dauzat commente : « *Nom d'homme gallo-romain Rialus du gaulois rialo, aimable et suffixe – acum.* »

Dans toutes les langues celtiques *ri* (latinisé *rix*) désignait le roi, le chef de clan et il entre au composant dans beaucoup de noms de personnes (Rialland, Rioual, Rivallan, etc., en Bretagne) En gaélique *ri* signifie aussi royal, ultra, excessif, très ; et un grand nombre de mots sont bâtis autour, ainsi de *riail* qui se traduit pas *rule* en anglais, soit la loi. D'autres dérivés ont le sens de souverain, dirigeant, autorité, etc. Les interprétations du toponyme peuvent donc être diverses, mais il n'y a pas de finale *acum*, de domaine à considérer.

Oudon

Uldo en 1030, *Udon*, *Odon* au 13^e siècle. Dauzat se contente de : « nom d'homme germanique *Vuld* ».

Je considère qu'il y a là deux composants, *uld* et *onua* et une formation gauloise.

Le mot *ulid* en breton, désigne un versoir de charrue. Je n'ai pas d'autres mots dans cette famille et mon dictionnaire de gallois n'est pas assez pointu pour un tel

Couffé

Coffé en 1287. Dauzat écrit : « *Du nom d'homme gaulois Cofius et du suffixe – acum.* » Comme la racine n'est manifestement ni latine ni germanique, l'auteur n'a plus que le gaulois comme recours. Comme à son habitude, il ne cherche pas réellement à comprendre le sens de la racine et bâtit le domaine d'un personnage supposé. Le suffixe gaulois *aco* latinisé *acus* a été utilisé pendant tout le haut Moyen-Âge pour désigner un domaine, dans les noms de lieux.

Le gallois *coff*, *couff* (breton *koun*) a le sens de souvenir, mémoire. Le dérivé *coffeb*, *cofe* désigne un mémorial. Rien à voir avec un nom de personne ni de domaine.

mot. Qu'est-ce qui, à Oudon, se verse ? L'eau celle du ruisseau – aujourd'hui dit le Hâvre – dans la Loire. Ce serait le devers d'eau.

Pour terminer cette étude, nous allons partir à *Alesia*, aujourd'hui Alise-Sainte-Reine (Côte d'Or), lieu emblématique par excellence pour le monde gaulois.

Alesia, la fin d'une civilisation

Alesia chez Cesar, *Alisiense oppidum* au 6^e siècle.

Le dictionnaire *Robert de noms de lieux* indique :

« Une inscription antique trouvée sur place porte *Alisiia*, variante d'*Alesia*. L'origine du nom *Alesia* n'est pas assurée. Le fait qu'il a servi à désigner d'autres lieux hauts et abrupts (par exemple *Alaise* dans le département du Doubs) fait penser qu'il s'agissait d'un appellatif descriptif. Une opinion assez répandue veut y reconnaître un terme antique *palisa* « roche (escarpée) », qui aurait normalement perdu son *p* initial en passant au gaulois, tandis qu'il serait devenu, en germanique, *falisa*, dont procède l'allemand *fels* « rocher » et, par l'intermédiaire du francique et du picard, le français *falaise*. Mais on peut aussi penser à une base oronymique (noms de montagne) du substrat pré-indo-européen en comparant, par exemple, « la

butte d'Alesion » qu'Homère (L'Illiade II.757) situe en Elide. La question reste donc indécise.

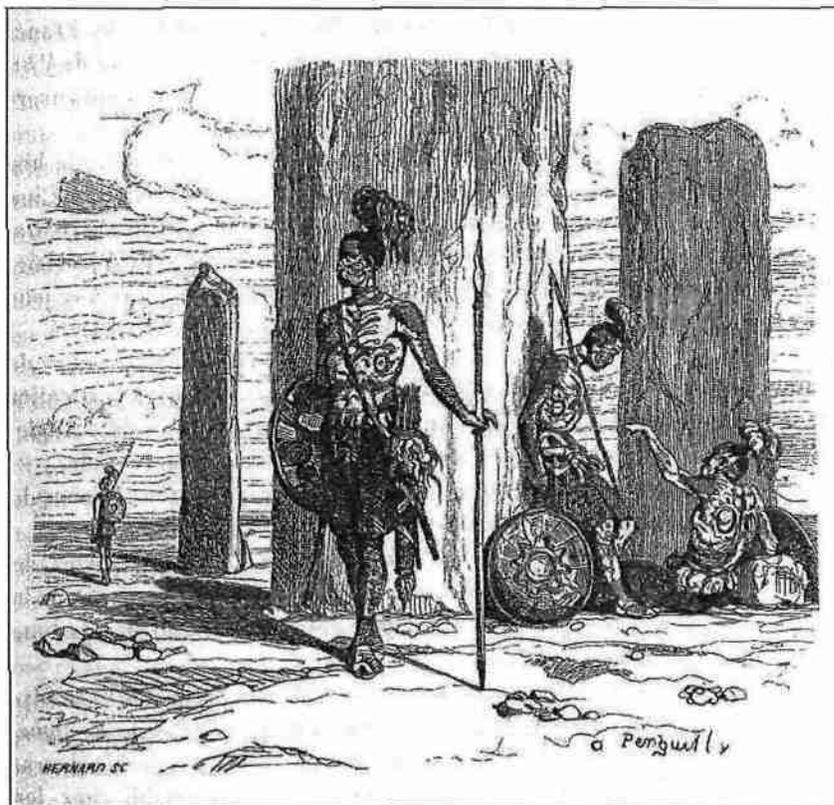
Il n'y a, pour moi, rien à retenir de tout ça. Nous allons considérer une à-peu-près certaine construction gauloise et tenter de trouver une piste à partir des langues celtiques connues.

Le gallois a un adjectif *aele* qui se prononce *ale*. Il signifie malheureux, affligeant, douloureux cruel. Un gallois équivalent ferait notre premier composant. Le second composant, *zia*, attaché à un adjectif, à valeur de nom, ce qui nous

amène à considérer une forme mutée de *dia*. Le breton a un adverbe *di* et le gallois un adverbe *dila* qui admettent un *dia* gaulois éventuel. Ils correspondent à notre mot *là* dans le sens de lieu où il s'est passé quelque chose.

Alesia serait alors le lieu de douleur et une formation née du siège et de l'anéantissement de l'élite politique et militaire gauloise. L'inscription trouvée sur place aurait donc un caractère commémoratif.

Alaise (Doubs) à *Alasia* au 11^e siècle, Alex (Drôme) à *Alisium* en 928.



Les anciens Celtes vus au début du 17^e siècle au pied des menhirs ?

Communications

Nécrologie

Monsieur Yves Drouet

Avec la fin de l'année 2011, nous avons appris le décès de notre ami Yves Drouet à l'âge de 84 ans.

Pendant des années, il avait été actif au conseil d'administration de l'association. Habitant le Jaunais, il était venu en voisin nous rendre visite aux Naudières à l'occasion des Journées du Patrimoine.

La maladie devait le toucher peu après puis l'emporter. Ainsi, c'est un ami que nous perdons.

Le président M. Kervarec

Avertissement

Des personnes malintentionnées vendent à domicile des copies de cartes postales et se présentent avec la caution de notre société d'histoire locale.

La société des Amis de Rezé ne vend aucun produit à domicile et ne cautionne aucun démarcheur. Elle rappelle que son but est la défense du patrimoine, la recherche et la diffusion de l'histoire de la commune de Rezé uniquement par ses bulletins périodiques.

Rappel

Lors de notre dernière assemblée du 25 mars 2011, il a été décidé à l'unanimité :

- 1- Le maintien du montant de notre cotisation annuelle.
- 2- Une participation de 6 euros supplémentaires pour les envois des bulletins par la poste.

Nous produisons en moyenne depuis plusieurs années 3 bulletins par an et l'affranchissement de chaque bulletin envoyé coûte à notre association entre 2 et 3,5 euros.

Nous rappelons qu'un des buts de notre association est de vous faire connaître une partie de notre histoire. Les auteurs des articles, ainsi que tous les membres du bureau qui assurent le portage sont tous des bénévoles. La mise en page et l'édition sont couvertes par vos adhésions et nous efforçons d'assurer un équilibre financier tout en améliorant sans cesse la qualité de nos productions.

Merci de votre compréhension.

AG

Prochain ~~GA~~ le 31 mars

ORPAR

La SOCIETE des AMIS DE REZE –

La RESIDENCE SAINT-PAUL

sont en partenariat pour une organisation de

MARDIS de L'HISTOIRE

à 14 heures 30

Entrée gratuite – Résidence St Paul 103, rue Jean Fraix REZE

6^{ème} saison (2011-2012)

MARDI 18 OCTOBRE (2011)	Traite négrière. Abolition de l'esclavage M ^{me} HERNANDEZ . M. VALMY	
MARDI 30 NOVEMBRE	Nantes et la Bretagne	Jean GUIFFAN
MARDI 24 JANVIER	TURREAU (du bocage vendéen à l'arc de triomphe)	Thierry PIEL
MARDI 21 FEVRIER	Pierre Mendès France	Jacques BERIGAUD
MARDI 24 AVRIL	Traces gauloises en Sud-Loire	Michel KERVAREC
MARDI 19 JUILLET	Histoire de la Bretagne	Jean-Yves PAUMIER

INFORMATIONS DIVERSES

Responsables du bulletin

Isidore IMPINNA – Michel KERVAREC
Contact : M. KERVAREC , président - tél : 02 40 75 47 60
Adresse internet ; lesamisdereze@laposte.net

Participer activement à notre association en nous faisant part de vos remarques ou en écrivant un article qui paraîtra dans le prochain bulletin.

Reprographie

Mairie de Rezé

Mise en page

PROFESSIONAL SECRETARIAT

La solution administrative pour
L'Entreprise – L'Association – Le Particulier
5, chemin des Coteaux – 44340 BOUGUENAIS
Tél : 09 75 78 65 47 & 06 80 12 20 51
E.Mail : profess.secretariat@wanadoo.fr

Les textes de ce bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
Les articles de cette publication ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de leurs auteurs et de l'association Les Amis de Rezé.

